

**Filière : Etudes Françaises**  
**M21A langue française : sociolinguistique(S6)**  
**Professeur : Mostafa, BEN-ABBAS**

-----  
**Qu'est ce que la sociolinguistique?**

La langue est communément utilisée pour transmettre verbalement un contenu informatif. Mais, en plus de cette fonction référentielle de transmission d'un message, elle permet aussi aux locuteurs d'initier, de maintenir et de préserver les relations sociales avec les autres membres de leur communauté. Dans cette optique, la langue peut être entendue comme un phénomène social qui reflète l'environnement social et les relations qu'entretiennent les locuteurs les uns avec les autres. En vertu de cette complexité des relations humaines, un locuteur ne peut pas parler de la même manière avec n'importe qui, à n'importe quel lieu, à n'importe quel moment. Par exemple, un étudiant ne parle pas de façon identique à son camarade de classe comme il le fait avec ses professeurs ou ses parents. En faite, la transmission d'un message dépend naturellement, non seulement de la matière linguistique et des règles de grammaires, c'est-à-dire en se basant sur ce qui est communiqué, mais aussi sur la manière dont on communique, impliquant la matière non-linguistique comme le langage du corps, la mimique faciale, les facteurs contextuels et situationnels prévalant dans une situation d'échange.

La sociolinguistique exhibe deux intérêts centraux : société et langue. Elle est définie comme un champ de recherche qui traite la relation de covariance entre ces deux chaînons. En partant de l'idée familière que les gens parlent différemment selon leurs arrière-plans i.e. leur passé historique, leurs circonstances familiales, sociales, leur appartenance géographique... elle peut associer l'aspect de leur discours à leur origine, à leur groupe social, à leur âge et à leur sexe. Cette approche corrélative (entre la variable linguistique et la variable sociale) vise à montrer comment notre utilisation de la langue est régie par des facteurs sociaux et comment les modèles sociétaux et linguistiques gouvernent notre comportement comme membre d'une société humaine et affectent nos interactions quotidiennes.

A vrai dire, l'étude de la langue et de la société remonte au début du 20<sup>em</sup> siècle. Ferdinand de Saussure (1857-1913), père de la linguistique moderne, a vu la langue comme un type de comportement social, en tant que tel, il reflète la pensée sociologique française de son époque, surtout celle de son contemporain Emile Durkheim. Mais une série de principes et d'objectifs indépendants avec une méthodologie de recherche intégrant des facteurs sociaux dans l'utilisation de la langue n'était pas encore disponible. Par ailleurs, il n'y avait d'auteurs qui ont expliqué comment la langue est influencée par des facteurs socialement pertinents comme la classe sociale, la profession, l'âge ou le sexe. Il a fallu attendre, quelques décennies après l'avènement du structuralisme saussurien, pour que la sociolinguistique émerge comme discipline distincte et devient un domaine important

de la langue en relation avec la société. Au début des années 1960, un certain nombre de linguistes en Amérique, dont William Labov, a commencé à enquêter sur l'usage de l'anglais aux États-Unis à partir d'un point de vue social. Depuis lors, apparaît un flot de publications dans cette discipline, principalement en Amérique mais bientôt ensuite aussi en Europe, notamment en Grande – Bretagne

Basil Bernstein, un des plus grands sociologues du 20e siècle, fait une contribution importante à l'étude de la sociolinguistique. Sa théorie des codes de langue introduit les concepts de codes restreints et codes élaborés. Cette théorie a examiné les relations entre la classe sociale, la famille et la reproduction des systèmes de signification (code fait référence aux principes régissant les systèmes de signification). Son travail sociolinguistique était très controversé car il a discuté des différences de classe sociale dans la langue. Il a distingué entre le code restreint de la classe ouvrière et le code élaboré de la classe moyenne.

William Labov, un linguiste américain, est largement connu comme le fondateur de la sociolinguistique quantitative. Il a présenté l'étude quantitative de la variation linguistique et le changement. La différence de l'hypothèse de Labov vise à l'explication de toutes les variations linguistiques causées par l'implication des facteurs sociaux. Son étude a illustré la pertinence des déterminants sociaux de variations linguistiques et leurs corrélations avec la structure sociale. Il a proposé une approche sociale de la langue à travers son modèle sociolinguistique dans lequel la théorisation linguistique était liée à la société.

Les deux idéologies linguistiques, «la théorie de code» de Bernstein et «le concept de variabilité de Labov, ont abouti à des outils méthodologiques et théoriques innovants ainsi qu'à des idées pratiques en sociolinguistique. Sans doute, les contributions de Bernstein et Labov dans le domaine de la sociolinguistique ont élargi le champ d'étude pour la prochaine génération. Leurs travaux ont encouragé de nombreux chercheurs à entreprendre des études sociolinguistiques avec de nouvelles perspectives

## **1- Les origines de la sociolinguistique**

La sociolinguistique, comme d'autres branches de la linguistique telles que la psycholinguistique, la pragmatique et la linguistique appliquée, loin d'avoir une approche descriptive ou historique de la langue à la manière de la linguistique traditionnelle (syntaxe, phonétique...), maintient un intérêt pour le domaine de l'interdisciplinarité qui s'est développé à travers l'interaction de la linguistique avec un certain nombre d'autres disciplines universitaires. Elle a un lien fort avec l'anthropologie à travers l'étude de la langue, avec la sociologie à travers le rôle joué par l'étude de la langue dans la formation des groupes sociaux et des institutions, avec la psychologie sociale à travers l'attitude envers la langue...

La sociolinguistique comme une nouvelle branche de la linguistique a émergé au même temps que d'autres branches de la linguistique appliquée. Actuellement, elle a atteint une consolidation complète d'un domaine bien reconnu de la recherche. Elle embrasse divers domaines d'étude et de recherche comme le multilinguisme, les dialectes sociaux, l'interaction conversationnelle, le maintien et le changement de langue, l'aménagement linguistique...

En Europe, la sociolinguistique a commencé avec l'étude de la linguistique historique et la géographie linguistique, un arrière-plan solide avec trois principaux domaines d'intérêt : dialectologie, langue régionales et la situation linguistique du pays colonisé (Calvet 2003). Aux Etats-Unis, par contre, la sociolinguistique est apparue suite à une situation de contact de la linguistique avec d'autres disciplines notamment l'anthropologie et la sociologie. De nos jours, la sociolinguistique est non seulement une discipline vraiment consolidée mais elle peut être aussi divisée en sous-domaines comme la pragmatique, les études de genres de langues pidgins, créoles, planification linguistique. Elle utilise aussi différentes approches et perspectives.

## **2- Les champs de recherche de la sociolinguistique**

La sociolinguistique s'intéresse aussi bien à l'étude menée au niveau macrosociolinguistique, celui des communautés larges (classe sociale, ville, région, pays...), qu'au niveau microsociolinguistique, représenté par des ensembles réduits de locuteurs (groupes d'amis, collègues au travail, quelques familles). Comme étude du lien entre langue et société, elle couvre une aire de recherche très large qui porte, entre autres, sur

- la variation de la langue, et des attitudes des locuteurs envers la langue ;
- l'usage de la langue dans les différents contextes sociaux ;
- la relation entre la langue et les facteurs sociaux (classe sociales, âge, sexe...) ;
- la variation stylistique et sociale du langage
- la langue et l'identité ;
- l'analyse du discours ;
- les langues régionales,
- le contact des langues, bilinguisme et plurilinguisme ;
- les statuts et les fonctions des langues ;
- la planification et l'aménagement linguistique ;
- le changement linguistique...

Ces domaines aussi riches que variés montrent à l'évidence que la sociolinguistique entretient des relations étroites avec les sciences sociales, en particulier, la psychologie sociale, l'anthropologie, la géographie humaine et la sociologie. La mobilisation des apports de ces différentes sciences aide à mieux comprendre la nature de la langue dans sa relation avec la société.

### **3-Concepts clés de la sociolinguistique**

#### **3-1-Communauté linguistique**

Le concept fort général de communauté linguistique, notion fondamentale à la macrosociolinguistique réfère à une communauté basée sur la langue. Son identification avec des notions telles que peuple, société, nation risque de substituer la référence à une réalité linguistique des notions d'ordre politique et/ou idéologique. Neutre et objectif, le terme de communauté linguistique n'implique aucune dimension ni position linguistique particulière. Toutefois, cette notion reste difficile à définir d'une manière rigoureuse, étant donné son usage extensif. J-A. Fishman (1971 :43) fournit la définition suivante :

Une communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Ainsi une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes refermé sur lui, dont tous les membres sont bien d'accord ensemble, ayant besoin les uns des autres dans des circonstances bien déterminées.

Il reconnaît cependant "qu'aucune de ces limitations n'est caractéristique du monde, pas plus que les communautés linguistiques étudiées par la sociolinguistique." M. Montgomery (1986 :134) de son côté en propose une autre :

Le terme de communauté linguistique réfère au groupe de gens qui partage : (1) une langue en commun ; (2) une manière commune d'utiliser la langue ; (3) des réactions et des attitudes communes envers la langue ; (4) des liens sociaux communs (i.e. ils tendent d'interagir avec l'autre ou tendent d'être liés au minimum par quelques formes d'organisation sociale).

Il la critique toutefois en la taxant comme étant une "notion idéalisée" car, en pratique, il est difficile de trouver des cas où toutes ces conditions sont simultanément réunies.

Quoiqu'il en soit, pour rendre ce concept opératoire dans son contexte, on peut considérer la communauté linguistique comme un ensemble de communautés linguistiques intérieures, plus petites, caractérisées par un certain nombre de variétés correspondant à l'âge, au sexe, à la profession, à l'affiliation régionale et à l'origine ethnique. Ainsi par exemple, une communauté linguistique berbère, restreinte et nettement limitée dans un espace plus ou moins contigu, peut faire partie de la grande communauté berbère en général. Elle embrasse - outre les variétés groupales, identifiables sur la base du genre, de l'âge et dans lesquelles chaque groupe participe à des combinaisons particulières des items linguistiques qu'il sélectionne de son répertoire verbal - un certain nombre de variétés régionales dont les frontières sont sociales plutôt que linguistique.

#### **3-2-Variété**

Largement utilisé en sociolinguistique, le concept de "variété" réfère aux différentes manifestations d'une langue. Ce qui fait la différence entre une variété

d'une autre sont les items linguistiques - éléments lexicaux ou grammaticaux par exemple - qu'elles peuvent contenir. R-A. Hudson (1980 :24) note à ce propos qu'une variété est "une série d'items linguistiques avec une distribution sociale similaire". Cette définition nous autorise à définir comme variété aussi bien le français, l'arabe...que le tamazight, le parler de Nador, la langue spécialisée relevant du domaine de la profession...L'on peut remarquer qu'à partir de cette liste, la notion trop générale de variété inclut ce qui est communément appelé langue, dialecte, parler, registre. L'avantage d'avoir un terme général pour couvrir tous ces concepts nous permet d'éviter la question soulevée à propos des distinctions entre un concept et un autre et notamment de résoudre la problématique selon laquelle certaines variétés sont appelées différentes langues pendant que d'autres sont désignées par les termes dialectes.

En fait, il n'y a pas de base scientifique et consistante pour statuer sur ces différences de dénomination d'où le terme générique de variété est maintenu. Comme terme technique, celui-ci se veut neutre, objectif et dénué de toute affectivité ou jugement de valeur comme il a été souligné par J-A. Fishman (op.cit.37) : « Le terme de "variété" ne désigne pas une position linguistique particulière, - mais uniquement certaines différences par rapport à d'autres activités ». Autrement dit « parler d'une variété- affirme J.Garmadi (1981 :28) – c'est simplement reconnaître l'existence d'un ou plusieurs ensembles de différence, d'une ou plusieurs autres variétés et refuser d'établir entre ces variétés une hiérarchie quelconque ».

Le terme "langue", comme celui de dialecte, qui connote un jugement particulier est considéré d'un point de vue strictement linguistique comme une notion non-technique, d'où il est écarté au profit du terme "variété", retenu en sociolinguistique en vertu de son caractère neutre socialement et recouvrant tous les usages linguistiques.

### **3-3- Compétence communicative**

La notion de compétence communicative, créée par Dell Hymes (1971) et utilisée par les sociolinguistes en général, est une notion clé de la macro sociolinguistique. Elle s'oppose au modèle chomskyen (d'abstraction) de la langue. Chomsky vise à trouver des structures grammaticales de bases qui pourraient expliquer l'existence de modèles structurés dans l'ensemble des langues, modèles reposant sur les intuitions du locuteur natif "idéal" pour décrire et interpréter la langue. Les sociolinguistes, quant à eux, s'efforcent de trouver les raisons justifiant la présence des variations linguistiques en prenant en compte leurs conditions sociales et environnementales.

Chomsky s'intéressait de la communication d'un locuteur- auditeur idéal dans une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement la langue comme un locuteur natif. Cette vue monolithique du locuteur natif est tout à fait l'inverse de celle du locuteur en sociolinguistique où les facteurs sociaux et non-

linguistiques sont considérés comme autant de clés importantes pour la communication. La description de Chomsky du locuteur natif dans une communauté homogène est loin d'être considérée comme réelle. Les communautés linguistiques ne sont pas faciles à délimiter et la proximité géographique n'est pas toujours un critère valable pour une définition acceptable. On partage une même langue dont les règles d'usage par les locuteurs natifs est tout à fait différente au sein d'une même communauté. Ainsi, une rupture peut-elle être perçue entre les approches et les méthodes utilisées par les générativistes et les sociolinguistes dans leur quête de la nature de la langue et son développement.

Le locuteur fait appel à sa compétence communicative en choisissant parmi les règles de grammaire celle qui peut être utilisée dans une situation sociale appropriée. Ainsi parmi les phrases comme "tu peux m'aider", vous pouvez m'aider", il faut que vous m'aidiez", pourriez-vous m'aider s'il vous plaît"...qui sont des phrases bien construites grammaticalement i.e dérivant des règles de grammaire, mais qui ne peuvent pas être utilisées dans les mêmes circonstances en vertu de la présence de différence en termes de leur signification sociale, de leur valeur sociolinguistique relationnelle, de leur convenance pour l'usage. Ainsi le locuteur sélectionne-t-il la phrase qu'il faut dire en s'adressant à une personne appropriée dans un moment et un lieu appropriés. Bien plus, la compétence communicative réfère non seulement à la capacité humaine à utiliser la langue dans des situations et des circonstances différentes mais elle fait également référence à d'autres aspects non linguistiques, entre autres, le silence, les gestes, la mimique faciale... qui font aussi partie du processus de la communication et dont la nature est de compléter les aspects purement linguistiques : phonologie, morphologie, syntaxe. Dans la compétence communicative, les locuteurs comptent sur le choix de ce qu'il faut dire ainsi que comment, devant qui et où le dire. Dans cette perspective, la contribution de Hymes est importante et le concept de compétence communicative est aujourd'hui largement répandu dans d'autres disciplines et domaines de recherche.

#### **4- Linguistique et sociolinguistique**

La sociolinguistique est introduite comme une discipline relativement nouvelle vers les années soixante du siècle dernier (Peter Trudgill : 1995). Elle traite la relation négligée par les études linguistique antérieures à savoir la relation entre langue et société. Depuis l'émergence de cette discipline, le débat entre les linguistes a porté sur la question si la langue devrait être étudiée comme système fermé ou comme un système ouvert. D'une part, les linguistes théoriques perçoivent la langue comme un système fermé qui devrait être étudié pour lui-même. Pour eux, l'accent devrait être mis sur l'étude de la structure sous-jacente du système linguistique et le souci du linguiste théorique est de concevoir une théorie de la grammaire. Afin d'atteindre cet objectif, les différences entre les locuteurs doivent être négligées. D'autre part, l'approche sociolinguistique considère la langue comme un système ouvert en interaction constante avec la société. Elle tient compte

des facteurs sociaux tels que les circonstances de la communication, les partenaires de l'échange, leur âge, leur genre, leur classe sociale, leur origine géographique et ethnique, leur niveau d'éducation...qui constituent autant d'éléments extralinguistiques qui se révèlent nécessaires pour bien comprendre la langue et son influence sur le comportement linguistiques des locuteurs.

La distinction entre linguistique et sociolinguistique repose sur le fait que la première observe et décrit les mécanismes de fonctionnement de la langue alors que la seconde, en plus de cette tâche descriptiviste qu'elle tente de compléter, explique ce fonctionnement en mobilisant aussi bien les connaissances théoriques et méthodologique que les connaissances extralinguistiques.

L'objet de la recherche constitue également une autre distinction entre les deux disciplines. Bien qu'elles partagent le même terrain : la langue, elles diffèrent quant à la définition de cet objet. Pour les linguistes, la langue renvoie à un objet homogène, préexistant à ses usagers, posé comme un outil de communication ou comme un système dont il convient de faire la description. À cet égard, la méthode structuraliste, héritée de Ferdinand de Saussure, rejette tout ce qui relève du social arguant pour cela qu'en écartant l'individualité du sujet-parlant et ses déterminismes sociaux, on parvient à une analyse scientifique de la langue et à la construction de modèles formels. C'est en séparant la langue de la parole, la langue prise isolément de tout contexte social et conversationnel qu'on peut construire un système linguistique homogène et autonome.

Quant à la sociolinguistique, tout en remettant en question les postulats fondamentaux de la tradition structuraliste et sa méthode jugée réductionniste des données observables, négligées et tenues pour dégradées parce que masquant les règles grammaticales par l'intervention d'erreur, elle prend la langue non pas comme un bloc monolithique mais comme un objet hétérogène, résultant des usages plus normés, engageant fondamentalement la construction des identités, la socialisation, le rapport au monde, bref un objet complexe qu'il convient de décrire et d'expliquer en le corrélant aux facteurs sociaux (âge, sexe, classe sociale...)

<b>Structuralisme</b>	<b>sociolinguistique</b>
-homogénéité du code	-hétérogénéité du code (où les variations sont bien attestées)
-autonomie du code	-non autonomie du code (puisqu'il est influencé par des facteurs externes, hors champ linguistique)

La sociolinguistique met en lumière le lien complexe entre société et langue par la reconnaissance de la variation qu'elle corrèle avec l'ensemble des éléments extra-linguistiques. Elle prend en compte, dans son champ d'investigation, contrairement au modèle structural, l'insertion du sujet-parlant et son univers socio-

culturel. Partant la langue étudiée est celle utilisée par la communauté linguistique dans son usage quotidien et spontané, usage variable socialement, selon le type d'interaction, le sexe des locuteurs, le genre du discours...

Une autre caractéristique attestant de l'originalité de cette discipline est la diversité des champs qu'elle couvre. Elle a affaire au contact des langues, au multilinguisme, à l'ethnographie de la communication, aux dialectes sociaux, à la standardisation, et à la planification linguistique, à l'interaction conversationnelle, aux attitudes envers la langue. Par ailleurs, la sociolinguistique se caractérise par son inscription de plus en plus dans le champ des sciences humaines. Elle est intimement liée avec la psychologie sociale, l'anthropologie, la géographie humaine, la sociologie... domaines qui ont contribué considérablement à son évolution.

### **5-Sociolinguistique et contexte social**

L'approche sociolinguistique se démarque des autres branches d'investigation linguistique par le fait qu'elle prend en considération l'étude des variations (de la langue) qui requièrent une référence aux facteurs sociaux ou variables extralinguistiques dans leur explication. Cette explication sociale, en s'inspirant de W.Downes, (1984), peut être de deux types essentiels :

**(a)** elle implique un contexte social à échelle large ou macrosociolinguistique. Sous cet angle, elle corrèle la variation à l'intérieur d'une même langue, avec l'âge, la classe sociale. Elle examine aussi la variation à l'intérieur d'un contexte multilingue de la communauté locale en étudiant, par exemple, le choix des codes variés et disponibles, leur usage systématique et prédictible, parce que gouverné par des variables analytiques et descriptives, utilisées en sociolinguistique et permettant de comprendre qui parle quelle langue à qui et quand . Dans les deux cas, il s'agit de décrire les différentes variations qui coexistent au sein de la communauté linguistique en les mettant en corrélation avec la structure sociale de la communauté.

**(b)** elle implique un contexte conversationnel à petite échelle ou microsociolinguistique. Dans cette perspective, elle étudie le mélange de code (MC) ou usage particulier que font les locuteurs du répertoire de codes conformément aux situations de communication. Ce phénomène de MC, étant ce qui reste inexpliqué par des considérations purement linguistiques, peut être expliqué par l'influence externe. Ses motivations et ses contraintes contextuelles, sociales et linguistiques peuvent être étudiées en tant que variations sociolinguistiques étant donné que les locuteurs modifient volontairement la manière dont ils parlent selon le destinataire, le sujet de la conversation, le degré d'intimité du locuteur et les circonstances effectives où ils se trouvent. L'intérêt sera centré sur l'usage de la langue dans la conversation quotidienne pour montrer que la signification dépend de la situation actuelle du discours et du système de croyances des partenaires de l'échange verbal. Il est à noter, toutefois, que, dans un contexte multilingue, bien que l'explication sociale



attribuée au niveau macrosociolinguistique paraît être radicalement différente de celle du niveau microsociolinguistique, les deux niveaux exhibent une relation étroite dans l'étude de qui parle, quelle langue, à qui et quand (Fishman, J-A.1972).

Les deux types d'explication sociolinguistique précités dépassent évidemment le cadre étroit dans lequel l'étude de la langue a été enfermée i.e. système de signes comme d'ailleurs les oppositions langue / parole ou compétence / performance, champ abandonné aux investigations purement linguistiques. Pour que ces deux types d'explications répondent à une analyse sociolinguistique conséquente, ils doivent prendre en compte les traits contextuels considérés comme pertinents aussi bien pour la production que pour l'interprétation du discours. Il s'agit donc d'analyser l'ensemble des éléments situationnels extralinguistiques au sein desquels se situe l'acte de l'énonciation de l'événement linguistique.

Pour le cas des variations enregistrées au niveau macrosociolinguistique, viz. variations attestées au sein d'un même parler, choix de codes à partir d'un contexte multilingue..., c'est le contexte social qui l'emporte. Celui-ci est dit social en vertu du fait qu'il fait intervenir l'organisation de la société avec ses groupes d'utilisateurs, avec sa totalité de ressources linguistiques qui encodent ou symbolisent et communiquent les valeurs et les croyances partagées. A cet égard, étudier un parler ou le choix des codes disponibles c'est étudier le matériau linguistique produit à l'intérieur de la communauté, c'est expliquer pourquoi une variété donnée est attribuée à un domaine donné et pourquoi la communauté entière accepte tacitement une telle correspondance systématique.

En fait, depuis que l'étude des variations à l'intérieur d'une communauté linguistique a pris une place centrale en sociolinguistique, les sociolinguistes ont produit des modèles formels de variations qui tendent à incorporer les informations à propos des contraintes sociales et linguistiques sur la variable. Selon Romaine, S. (1994 :4013), la formule pour la règle variable est :

$$A \rightarrow \langle B \rangle / \begin{matrix} \{ \text{contraintes linguistiques} \} \\ \{ \text{contraintes sociales} \} \end{matrix}$$

Cela signifie que la caractéristique A devient invariablement B dans un contexte particulier en conformité avec les contraintes sociales et linguistiques. Dans une communauté linguistique, les contraintes sociales peuvent être, par exemple, l'appartenance au genre alors que les contraintes linguistiques sont des systèmes internes et sont l'environnement dans lequel ces variables apparaissent. Quant au niveau microsociolinguistique, celui de la conversation à petite échelle, c'est le contexte interpersonnel ou interactionnel qui est prioritaire. Le contexte essentiel pour la compréhension des énoncés inclut des dimensions pragmatiques et énonciatives; comme par ailleurs les traits conceptuels particuliers : la connaissance partagée, les croyances, les intentions, les présupposés, les inférences... qui peuvent avoir une base sociale ou culturelle.

## 6-Sociolinguistique et dialectologie

Les racines de la sociolinguistique trouvent leur prolongement dans la dialectologie traditionnelle. Le dénominateur commun entre les deux disciplines est leur intérêt pour la variation de la langue, la première sur les variations déterminées sur le plan social et l'autre sur le plan géographiquement. Cependant, de nombreux aspects de la recherche en dialectologie sont inacceptables pour les sociolinguistes modernes.

Le défaut principal des enquêtes sur les dialectales au XIXe siècle et au début du XXe siècle est qu'elles n'étaient pas représentatives : leur informateurs comprenaient une sélection de locuteurs qui répondent à des caractéristique comme plus ancien, mâle, rural, non-mobile. En effet, beaucoup de dialectologues ont été formés comme des linguistes historiques, ils étaient fréquemment concernés par la découverte des formes les plus archaïques de la langue encore parlées à leur temps, arguant pour cela que les formes plus anciennes étaient en quelque sorte plus "authentique". Les genres de locuteurs dont on fait allusion étaient considérés comme ceux qui parleraient la forme la plus conservatrice, donc la plus authentique d'une langue à un moment donné.

En revanche, en sociolinguistique, le choix des informateurs, utilisant les langues dans la société, est aléatoire et donc biaisée par le travailleur sur le terrain. Il s'applique à tous les groupes, jeune et vieux, mâle et femelle, rural et urbain : la majorité des habitants des pays occidentaux vivent maintenant dans les villes et leurs concentrations ont tendance à induire des quantités élevées de variations linguistiques. Les sociolinguistes se préoccupent le plus souvent de l'utilisation de la langue dans les villes

Afin de réaliser des enquêtes impartiales de la langue dans la société, il est nécessaire d'employer des méthodes objectives. Il faut prendre soin que le choix des informateurs soit aléatoire et donc non soumis à la partialité possible du champ travailleur/linguiste. En outre, consciemment, les informateurs d'interview ont souvent l'inconvénient que l'enquêteur a un effet de normalisation sur l'utilisation de la langue. Une situation de dialogue dans lequel les informateurs ne sont pas conscients de leur statut comme informateurs est beaucoup plus favorable et moins susceptibles de fausser les résultats. Diverses techniques ont été développées ici, par exemple l'obtention des informateurs pour parler des questions affectives attire généralement leur attention pour leur utilisation de la langue et, partant, favorise un style plus naturel, ce que le linguiste appelle un style 'vernaculaire'

### La collecte d'informations

La procédure d'interviewer les informateurs présente l'inconvénient que le travailleur sur terrain a très souvent un effet négatif (ou normalisation) sur les informateurs. C'est ce qui est appelé Le paradoxe de l'observateur, à savoir que la nature de l'objet d'enquête change sous l'effet de l'observation (voir plus bas). Une

situation de dialogue dans lequel l'informateur n'est pas mis au courant de son statut informateur est beaucoup plus favorable et moins susceptibles de fausser les résultats.

Les caractéristiques des méthodes sociolinguistiques sont les suivantes

- 1) -La définition préalable de son domaine d'investigation
- 2) - Le choix impartial des informateurs
- 3)-L'utilisation de méthodes optimales d'investigation (par exemple, enregistrement sur bande plutôt que sur le questionnaire)
- 4) Lorsque cela est possible, la collecte de données sera anonyme

De nouvelles méthodes ont dû être évoluées afin d'obtenir des données fiables. Il est impossible d'enquêter sur toute une communauté en raison de la taille et de la complexité. Toutefois, pour obtenir une description représentative de ce qui est typique du discours d'une ville ou d'une région, tous les membres d'une communauté doivent avoir une chance égale d'être sélectionné pour une enquête. Par conséquent, les individus sont choisis au hasard dans la totalité de population. Parce que la dialectologie a été associée à l'étude des formes conservatrices de langage, à un dialecte impliquant une parole de type rural, les sociolinguistes utilisent le terme variété, neutre et objectif qui est souvent choisi en raison de l'avantage de ne pas impliquer le contraste implicite avec une langue standard. Le terme variété se réfère simplement à une variante d'une langue. Cela pourrait être la norme de cette langue ou non, il peut être un milieu rural ou une variante urbaine, sociale ou variante des groupes de pairs, etc.

## **7-Sociolinguistique et sociologie du langage**

La sociolinguistique comme discipline distincte se développe au début des années soixante, d'abord aux Etats - Unis, plus tard, en Grande - Bretagne, puis dans le reste du monde occidental. Cela est vrai bien que des considérations de la langue par rapport à la société remontent au passé d'une manière considérable et que l'importance de la société pour la langue ait été soulignée par les structuralistes au début du 20e siècle. Vers la fin des années 60, la sociolinguistique, comme champ d'étude, a connu deux dénominations, utilisées de manière interchangeable : sociolinguistique et sociologie du langage.

La sociolinguistique est l'étude de la langue dans son contexte social. C'est un domaine d'étude dont le but est d'étudier la relation entre langue et société. Elle se subdivise en micro sociolinguistique, appelée encore ethnographie de la communication, et en macro sociolinguistique appelé parfois sociologie du langage. Le premier niveau prend la langue comme point de départ. Il examine les facteurs sociaux qui influencent la structure linguistique, la fonction du langage utilisée dans la communication, les règles d'utilisation, les conditions d'adresse...Elle vise une meilleure compréhension de la structure de la langue et sa fonction dans la société.

Quant à deuxième niveau désigné par la sociologie du langage, il prend la société comme point de départ et traite la langue comme facteur-pivot dans l'organisation des communautés humaines. Il étudie comment la structure sociale d'une communauté est reflétée dans la langue, comment les variations linguistiques au niveau de la communauté linguistique comme un tout peuvent être corrélées d'une manière systématique avec les différences de genre, d'appartenance régionale, socio-culturelle... Elle se concentre sur tous les sujets liés à l'organisation sociale du comportement linguistique (Joshua Fishman : 1997). Elle étudie la société en essayant de découvrir comment on peut comprendre sa structure sociale à travers l'étude de la langue. RA Hudson, (1996) décrit la différence entre les deux concepts comme suit: « La sociolinguistique est "l'étude de la langue en relation avec la société ", alors que la sociologie du langage est "l'étude de la société en relation avec la langue".<sup>1</sup>

Bien que les deux niveaux concernés avec le même phénomène : langue et société se distinguent à différentes échelles, Coulmas (1997), quant à lui, voit qu'il est artificiel de tracer une ligne frontière entre sociolinguistique et sociologie du langage. Son point de vue est exprimé comme suit: «Il n'y a pas de ligne de démarcation nette entre les deux, mais une zone d'un grand intérêt commun. Bien que la recherche sociolinguistique se concentre sur un certain nombre de questions clés différentes, toute compartimentation micro-macro rigide semble tout à fait artificielle et inutile dans l'état actuel des connaissances sur les interrelations complexes entre les structures linguistiques et sociales. Les contributions à une meilleure compréhension de la langue comme une condition nécessaire et le produit de la vie sociale continueront à venir des deux côtés ". Par conséquent, la sociolinguistique et la sociologie du langage suggèrent, à la fois, une approche bi-disciplinaire.

### **8-Les sources de variation linguistique**

Les langues sont profondément diversifiées et hétérogènes, en dépit de leur apparence homogène et unifiée par une évaluation uniforme de certains traits linguistiques. L'observation de ces systèmes, mis en fonctionnement dans des situations réelles de communication, montre qu'ils sont extrêmement fournis en variations linguistiques attestées au niveau de la structure phonique, morphologique et lexicale. Ces variations, loin d'être libres ou aléatoires, sont structurées et gouvernées par des paramètres externes, voire sociolinguistiques. La tâche du sociolinguiste est d'explorer cette relation systématique entre la structure sociale et l'utilisation de la structure linguistique pour montrer que la variabilité n'est pas fortuite mais motivée.

---

<sup>1</sup> «Sociolinguistics is 'the study of language in relation to society,' whereas the sociology of language is 'the study of society in relation to language'".<sup>1</sup>

Le fait qu'une même unité lexicale ou syntaxique se manifeste sous différentes formes est appelé variation. Celle-ci constitue une caractéristique inhérente aux systèmes linguistiques dont plus particulièrement ceux qui ne sont que très peu instrumentalisés et standardisés. Parmi les facteurs sociaux réputés comme responsables de la variation linguistique, il y a lieu de citer la classe sociale, le sexe, l'âge, l'origine ethnique ...Les linguistes en ont toujours eu conscience du phénomène de variation. Ferdinand de Saussure, lui-même, tout en précisant l'opposition synchronie/ diachronie savait que l'état de langue était un concept abstrait «l'immobilité absolue, note-il, dans son cours de linguistique général, n'existe pas et que « le fleuve de la langue coule sans cesse».

La notion de variation linguistique se situe au cœur de la sociolinguistique. Elle est considérée comme une source importante susceptible de renseigner sur les facteurs sociaux et situationnels affectant la langue et la font varier. Par exemple, dans un échange verbal entre deux interlocuteurs à propos du climat, l'un peut identifier aisément l'origine géographique, sociale,... de l'autre à partir des variations linguistiques constatées. Dans la plupart des sociétés, nous pouvons détecter de nettes différences dans la manière par laquelle les hommes parlent. En termes de relation de pouvoir, la langue est affectée par la relation de rôle (enseignant-élève, parent- enfant, médecin-patient..). Un autre aspect de la variation est celle liée à la manière par laquelle un locuteur varie consciemment son discours, dans certaines conditions particulières, pour exprimer son adhésion à certaines classes sociales, politiques, religieuses. En somme, le but de la sociolinguistique est de décrire la variation à l'intérieur d'une langue en la corrélant avec les personnes qui les utilisent et de trouver les causes régulières des variations en cours d'utilisation.

La variation a été employée plus particulièrement par W. Labov pour désigner des conduites linguistiques collectives des groupes de locuteurs, les différentes manières de s'exprimer au sein d'une même langue. Il s'en suit qu'étudier la variation dans une langue donnée c'est repérer, analyser les différentes variantes (lexicale, phonique et morphologique) et les corrélés aux groupes de locuteurs qui les utilisent au sein d'une communauté. Un ensemble de variations stables et récurrentes, enregistrées dans une même communauté est considéré comme une variante linguistique. Par exemple sur la base des différences linguistiques entre marocains, on peut parler de plusieurs variétés: variétés orientale, variété montagnarde ... Chacune d'elles se manifeste avec une certaine régularité dans l'usage et exhibe des différences avec d'autres.

L'observation des usages linguistiques permet d'identifier plusieurs sources de variations dont on peut rendre compte en s'appuyant sur des enquêtes de terrain. Prenons l'exemple de la langue rifaine ou tarifiyt. Cette langue que les locuteurs parlent aujourd'hui n'est pas assurément la même que celle que les ancêtres parlaient autrefois il y'a des siècles. Pareillement, elle n'est pas parlée de la même manière par les locuteurs de sexes différents ou appartenant à des régions

différentes. En outre, un même locuteur peut adopter un comportement linguistique qui n'est pas tout à fait le même selon la situation de communication où il se trouve. Ainsi peut-on remarquer que, dans le contexte de la communauté rifaine, certains "sons" sont prononcés différemment selon l'affiliation géographique des locuteurs à des espaces bien précis, qu'une forme grammaticale est réalisée sous forme d'une variante plutôt que d'une autre, qu'une unité lexicale admet pour équivalent une autre. Bref, la langue rifaine est marquée par une hétérogénéité qui se manifeste à tous les niveaux de sa structure linguistique. Une telle variation est beaucoup plus prononcée dans les langues orales comme c'est le cas de *tarifyt*, langue qui est encore peu standardisée et dont les manuels d'usage destinés à réduire les écarts font encore défauts. Les sociolinguistes différencient un ensemble de types de variation qui couvrent la plupart des facteurs extralinguistiques et qui sont à l'origine de la variation linguistique. La distinction la plus générale est la variation entre individus ou idiolectes, variation liée à des facteurs sociaux, sociolectes, variation régionale ou topolecte, dialectes et variation due aux aspects fonctionnels, dits registres ou styles.

### **8-1-La variation régionale (ou diatopique)**

C'est une variation qui résulte de l'affiliation géographique (espace urbain, espace rural. .). Elle constitue un facteur important de la diversité linguistique; son identification est relativement aisée par rapport aux variations sociales. Elle relève surtout de l'intérêt de la dialectologie.

Il peut s'agir d'une variation à l'intérieur d'un pays ou de plusieurs pays. Le cas de l'arabe dialectal marocain est révélateur de ce type de variation qui se manifeste à tous les niveaux de la structure linguistique (phonique, lexicale, morphologique). En étudiant les usages locaux de cette variété communément partagée par les marocains, on se rend compte par exemple des variations phonétiques: là où certaines régions emploient [q] comme dans [qal] <dire> d'autres utilisent [g] [gal]; l'usage de l'une ou de l'autre variante [q] ou [g] est conditionnée par l'appartenance géographique des groupes de locuteurs à une région plutôt qu'à une autre. Au Québec, les phonèmes /t/ et /d/ au contact des voyelles /i/et /y/ deviennent affriquées et se réalise respectivement [ts] et [tz ] comme dans [ordzinatœR] <ordinateur>. En français, les mêmes phonèmes conservent leurs caractéristiques phonétiques propres en dépit de la présence des voyelles <i> et <y> qui les suivent immédiatement. Nous avons donc affaire à deux variantes réalisées différemment selon des espaces géographiques différents.

La variation régionale est le type le plus important de la variation linguistique. Elle va grandissante à mesure que les divers obstacles géographiques tels que les chaînes de montagnes et les rivières se multiplient ce qui entraînent la diminution de la fréquence des contacts et de l'intimité entre les communautés humaines. Dans ces conditions, il est difficile pour une langue propre à groupe particulier de se propager au-delà de ses frontières naturelles. En conséquence, les gens commencent à concevoir leur propre variété de langue différente de celle

de leur région voisine. Ces variétés distinctes sont appelées variétés régionales d'une même langue. Elles sont parlées dans des zones géographiques limitées.

### **8-2-La variation temporelle (ou diachronique)**

Elle est placée sur l'axe du temps puisqu'elle concerne le changement d'une langue à travers son histoire diachronique, c'est-à-dire à travers les époques qu'elle traverse. Aucune langue n'est à l'abri des changements progressifs qui interviennent sur le plan phonétique, morphologique, lexical et sémantique et aboutissent à son évolution.

Les linguistes, comme F. De Saussure qui a préconisé l'opposition synchronie /diachronie, avaient conscience de ce phénomène de variation produit par le facteur temps et considéré, entre autres, comme facteur causal de l'évolution d'une langue. "La linguistique synchronique s'occupe des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. La linguistique diachronique étudiera, au contraire, les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux.

W. Labov, dans son étude de Martha's Vineyard (1961) a montré que la variation phonétique en synchronie reflète un changement linguistique de la communauté qui le produit, changement qui ne peut être expliqué que de l'intérieur de la communauté par un ensemble de variables (les tranches d'âge, les groupes professionnels et ethniques...)

### **8-3-La variation sociale (ou diastratique)**

Au sein d'une même langue, on peut observer plusieurs variations, étiquetées de sociales et relevant de l'appartenance du locuteur au sexe, à la génération et à la classe sociale.

#### **8-3-1--Variation générationnelle**

La variable de l'âge a un pouvoir discriminant des usages propres à des groupes de locuteurs. D'une manière générale, les pratiques linguistiques des jeunes se distinguent de celles des personnes âgées. Elles renforcent leur identité et les opposent à celles des autres. Par exemple, en France, le parler des jeunes se caractérise, entre autres, par des néologismes sémantiques à connotation argotique ("airbags" pour seins ou poitrine, "cagoule" pour préservatif, etc.), par le recours aux procédés de troncation des unités lexicales ("deg" pour dégueulasse "leur" pour contrôleur, "zic" pour musique). Ainsi l'appartenance à une certaine génération de locuteurs est un facteur de diversification au sein d'une même langue.

#### **8-3-2-Variation liée aux facteurs sociaux (ou sociolecte)**

L'émergence des variations sociolectales s'explique par l'appartenance à telle ou telle classe sociale ou à tel ou tel milieu socio-culturel. Ce dernier peut être illustré par la théorie des codes de Bernstein, théorie qui met en lumière la relation

complexe entre langage et milieu social. Pour ce sociolinguiste, l'échec ou la réussite des enfants a pour cause les formes de langage reçues dans l'agence primaire de socialisation: la famille. Il distingue le code restreint et le code élaboré auxquels correspondent respectivement des variations linguistiques propres aux enfants des classes démunies et aux enfants issus des classes moyennes et supérieures.

Un autre exemple de variation sociale peut être illustré par l'étude menée par John Gumperz en Inde, dans le village de Khalapur où la société est rigidement stratifiée en fonction de l'appartenance à une caste. La structure sociale du village est régie par le système hindou Varna : les Brahmanes en haut de la pyramide, puis kshatriyas (guerriers), Vaishyas (commerçants), et Shudras (plusieurs groupes d'artisans et d'ouvriers). Cette dernière structure, les Shudras, contient trois castes: Chamars (Les travailleurs sans terre), Jatia Chamars (travailleurs du cuir et fabricants de chaussures), et Bhangi (balayeuses). Leur vie est contrôlée par les gens des castes supérieures. Ils vivent hors de la limite du village dans certains quartiers. Ils ne sont pas autorisés à se déplacer dans le village comme les membres des castes supérieures. Chacune des trois castes a des caractéristiques linguistiques particulières qui la distinguent des autres. Cette étude montre une relation nette entre la variation linguistique et l'appartenance à la caste.

Ce qui différencie un sociolecte de la variété standard est avant tout sa gamme lexicale, qui est activée dans des contextes spécifiques au groupe. L'exigence la plus importante pour un sociolecte est l'existence d'un groupe social dont les membres maintiennent des relations professionnelles, sociales ou culturelles) établies par le biais de réunions régulières. En d'autres termes, il est la langue parlée par un groupe social particulier, la classe ou subculture, dont les déterminants comprennent des facteurs tels que le sexe, l'âge, la profession.

Le sociolecte est un dialecte qui est concerné avec le statut social et la classe. Il est souvent utilisé de manière interchangeable avec le dialecte social. P. Trudgill (2000) fournit la définition suivante:

"Une variété ou lect qui est considérée comme étant liée à l'arrière-plan social de ses locuteurs plutôt que sur leur origine géographique "<sup>2</sup>.

### **8-3-3-Variation sexuelle (ou sexolecte)**

L'homme et la femme qui partagent la même langue se comportent différemment quant à l'usage qu'ils font de cette même langue, usage marqué par un ensemble de variations linguistiques qui distinguent l'un de l'autre et fonctionnent comme autant de symboles de leur identité respective.

Dans certaines communautés où les différences sociales tendent à disparaître entre les deux sexes (même rôle social, même pouvoir économique, même réseau de relations sociales), les différences linguistiques sont très minimes. Inversement, dans les communautés où les différences sociales sont très nettes (refus d'accès aux

---

<sup>2</sup> "a variety or lect which is thought of as being related to its speakers' social background rather geographical background"



fonctions sociales, rôles sociaux marginalisés, réseau de relations sociales très réduit...), ces différences linguistiques sont beaucoup plus importantes. De ce fait, son usage est caractérisé de conservateur et peu apte au changement.

#### **8-4-La variation situationnelle (ou diaphasique)**

C'est une variation liée au contexte communicatif d'un locuteur, contexte qui, par sa variabilité selon les circonstances de la communication (lieu, moment, partenaire de l'échange, le sujet de la conversation) donne naissance à des variations linguistiques correspondantes. Dans ce type de variation, ce n'est pas la société en tant que telle qui est la cause mais le locuteur qui pour des raisons d'opportunité de la situation, choisit, à partir de son répertoire verbal, le style et le registre convenables.

Ces sources de variations entremêlées auxquelles peuvent s'ajouter d'autres comme la religion, l'ethnie ... se révèlent pertinentes et fructueuses. Elles expliquent le caractère hétérogène de la langue. L'approche sociolinguistique, à partir de la récolte des données à l'état brut, permet de décrire leur systématisation en les associant aux facteurs extralinguistiques.

#### **8-5-Variation idiolectale (ou idiolecte)**

L'idiolecte est une variété de la langue, utilisée par un seul locuteur. Ce concept rend compte de la dimension individuelle de la variation. Il se caractérise par des particularités propres comme la prononciation, le choix des mots, le style... bref, un ensemble d'habitudes de la parole d'une personne en particulier. Elle est donc une variation personnelle de l'utilisation de la langue. Il s'en suit que les énoncés produits possèdent des constantes linguistiques qui les constituent en système spécifique socialement stabilisé. David cristal (1986) définit le concept idiolecte comme un "système linguistique d'un locuteur individuel" qui résulte de la façon dont il a appris progressivement les différents usages dans prononciation, la grammaire, le vocabulaire et le style.

Dans La Réunion, île du sud-ouest de l'océan indien et région d'outre-mer français, on constate de nombreux phénomènes de variation idiolectale ou formes interlectales caractérisant les énoncés des locuteurs et résultant de multiples «mélanges» français/créole. Leur diversité et leur répartition sont en fonction des conditions de l'interaction et leurs modes d'emplois sont régis par des règles pragmatiques de mise en œuvre dans la pratique communicative. La mobilisation des formes hybrides dépend également de la contrôlabilité que le locuteur est en mesure d'exercer sur ses performances. Des combinaisons originales individuelles sont favorisées alors, ce qui accroît la mouvance de la parole réunionnaise. Toutefois, appréhendée dans sa globalité, elle possède des régularités lexicales et syntaxiques qui la constituent en un système linguistique, cohérent et spécifique.

## 9-Les types de situations linguistiques

En parlant des gens qui utilisent les langues, les linguistes réfèrent à une communauté linguistique pendant que les non-linguistes, les profanes surtout, ont tendance à se référer au pays. Certainement, dans le monde occidental, les pays sont fortement associés à des langues uniques d'où l'équation un pays avec une langue et une langue avec un pays. Cette association est vue par les linguistes comme une réponse à la montée des Etats-nations au cours des siècles passés où les langues uniques ont atteint le statut officiel dans les pays, pris individuellement. Ainsi nous avons l'anglais au Royaume-Uni, le français en France, l'italien en Italie, etc. Bien que le statut officiel d'une langue soit avantageux pour un pays moderne en termes de gouvernement, de discours public, d'enseignement supérieur, etc., il est préjudiciable pour d'autres langues, considérées comme des dialectes à l'intérieur des frontières d'un pays particulier. De plus, même dans les pays où une seule langue est parlée par presque tout le monde, il peut bien y avoir des dialectes de cette même langue qui sont eux-mêmes en rapport avec la norme de ce pays.

Les communautés linguistiques ne sont pas organisées de la même manière et l'équation d'un pays avec une seule langue n'est plus valable dans un bon nombre de pays. En effet, le bilinguisme et le multilinguisme étendus sont effectivement plus courants que le monolinguisme. Il a été estimé qu'il y a quelques 4000 à 5000 langues dans le monde mais seulement environ 140 états nations. Approximativement la moitié de la population du monde est bilingue et le bilinguisme est présent pratiquement dans chaque pays. La Suisse est un bon exemple d'un pays où une identité nationale unique est véhiculée à travers trois communautés linguistiques majeures et une mineure : suisse, allemand, français, italien et romanche. Au-delà de l'Europe, le phénomène constitue la règle plutôt que l'exception. Il suffit de penser de ces pays comme l'Inde et la Chine ou la Russie sibérienne pour voir combien de langues peuvent être intégrées dans un seul Etat. Dans de tels cas, il y a bien sûr une langue officielle qui sert la fonction d'une lingua franca, qui est une langue utilisée en tant que moyen de communication généralisé entre les groupes qui ne parlent pas la même langue.

Un sous-ensemble de pays bilingues est reconnu dans les régions, autrefois, colonisées par les anciennes puissances coloniales européennes. Beaucoup de ces pays ont conféré le statut de langue officielle à la langue européenne à laquelle ils étaient exposés, les langues de leurs peuples indigènes avaient un statut précaire. Cela est vrai pour toute l'Amérique du Sud (à l'exception du Paraguay): Espagnol ou portugais a un statut officiel (Brésil) et les langues locales sont parlées à des degrés divers, en particulier dans les communautés rurales. Certains pays ont assez bien réussi à concilier le statut de la langue coloniale avec celui des langues locales. En Inde, l'anglais est une lingua franca mais les langues indigènes, surtout l'hindi, et d'autres encore, ont un grand nombre de locuteurs et sont utilisées dans toutes les sphères de la vie sociale.

D'autres pays encore ont eu un arrière-plan colonial mixte et diverses langues européennes peuvent ou non survivre à des périodes antérieures. Cameroun a été soumis à la domination britannique et française, même brièvement à la domination allemande. L'anglais et le français sont parlés dans l'actuel Cameroun. L'Afrique du Sud a maintenu à la fois l'héritage néerlandais avec des formes de l'anglais et l'afrikaans qui sont parlées aux côtés de nombreuses langues autochtones. Aux Philippines, l'espagnol a été plus ou moins délogé par l'anglais d'Amérique à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

De temps en temps le rôle de lingua franca peut être joué par une langue non-européenne. Dans les grandes étendues de l'Afrique orientale, la langue Bantous le Kiswahili (Influencé dans son vocabulaire par arabe) sert un moyen de communication général, par exemple au Kenya et en Tanzanie.

### 9-1-La diglossie

Elle caractérise les communautés linguistiques où il y a une division entre deux langues ou deux variétés d'une langue telle que l'une est soi-disant H ou variété «haute», est utilisée dans la vie publique, dans les médias, dans les écoles et les universités, etc. et une autre variété dite variété «basse» ou L, utilisé dans les sphères des activités domestique - en famille et dans les cafés avec les amis. Des exemples de situations de diglossie peuvent être trouvés en Suisse (Hochdeutsch et Schwyzerdütsch), en Grèce avec la forme littéraire de la langue Katharevousa et une forme familière Dhimotiki, dans divers pays arabes (l'arabe classique et l'arabe dialectal), le Paraguay (espagnol et guarani). Dans ces communautés multilingues, les locuteurs permutent entre les langues ou les variétés comme les monolingues permutent entre les styles. Souvent, chaque langue ou variété sert une fonction spéciale et est utilisée à des buts particuliers. Les pays arabes illustrent cette situation diglossique. La langue arabe utilisée à la maison ou dans la rue dans les interactions familiales et familiales peut être une version locale de l'arabe, appelée langue dialectale. La langue qui est reconnue publiquement, cependant, est l'arabe moderne standard qui emprunte plusieurs de ses règles normatives de l'arabe classique du Qoran. La langue standard est utilisée pour des fonctions "prestigieuses" (high function) comme celle de donner un cours de lecture, d'écriture ou de radiodiffusion alors que la variété dialectale est réservée pour la fonction "non-prestigieuse" (low function) telle que l'interaction avec les amis, à la maison.

Les variétés prestigieuses (**H**) et non-prestigieuses (**L**) diffèrent non seulement en grammaire, en phonologie, et en vocabulaire mais aussi en ce qui concerne un nombre de caractéristiques sociales, à savoir la fonction, le prestige, l'héritage littéraire, l'apprentissage, la standardisation et la stabilité. **L** est typiquement apprise à la maison comme langue-mère et continue d'être utilisée à travers la vie. Les domaines séparés dans lesquels **H** et **L** sont apprises immédiatement les munies de systèmes de supports institutionnels. Les sociétés diglossiques sont marquées non

seulement par cette division de variétés mais par la restriction d'accès. L'entrée aux institutions formelles comme l'école et l'état exige la connaissance de **H**.

L'étendue dans laquelle ces fonctions sont compartimentées peut être illustrée dans l'importance attachée par les membres de la communauté à l'usage de la variété appropriée dans le contexte approprié. Un étranger qui apprend à parler **L** et l'utilise ainsi dans un discours formel peut être ridiculisé. Les locuteurs considèrent **H** comme supérieure à **L** dans un certain nombre d'égards. Dans quelques cas, **H** est considérée comme la seule version "réelle" d'une langue particulière dans la mesure où les locuteurs proclament qu'ils ne parlent pas **L**. Quelquefois la supériorité prétendue est reconnue pour des raisons religieuses et/ou littéraires. Par exemple, le fait que l'arabe classique est la langue du Coran, la dote d'une signification spéciale. Dans d'autres cas, la longue tradition littéraire soutient la variété **H**, e.g, Tamil. Il y a aussi une forte tradition de l'étude formelle de grammaire et de la standardisation associée avec **H**).

L'analogie a été étendue aux autres communautés dans lesquelles les variétés en distribution diglossique ont le statut de langues séparées comme l'espagnole et le guarani (langue indienne sans aucun rapport avec l'espagnole) en Paraguay. L'espagnole sert ici comme une variété prestigieuse et est utilisée pour des fonctions prestigieuses. La notion est également étendue parfois pour inclure plus de deux variétés ou langues qui participent dans de telles liens fonctionnels ; par exemple, en Tunisie, le français, l'arabe tunisien et classique sont en distribution "triglossique" partageant les fonctions prestigieuses. Le terme "polyglossie" (plusieurs langues) a été aussi utilisé pour référer aux cas tels qu'en Singapour où plusieurs variétés coexistent dans un lien fonctionnel.

## 9-2-Le bilinguisme

Un type de situation linguistique dans laquelle deux langues coexistent dans un pays ou dans une communauté linguistique sans qu'il y ait une distribution fonctionnelle des langues. En Belgique, dans les régions où le français et le flamand sont parlées côte à côte, fournit un exemple de bilinguisme. Finlande, dans la région d'Helsinki, avec le finnois et le suédois est un autre exemple. En Amérique du Nord, le Canada anglais et le français québécois est un autre exemple. Toutefois, si des pays reconnaissent les langues parlées comme langues officielles dans leurs propres frontières, ce droit de reconnaissance leur est nié dans d'autres pays. La France n'a pas accordé le Breton le même statut que le Français. La Turquie ne reconnaît pas le Kurde comme langue officielle...

Dans les discussions sur le bilinguisme, il est normal de faire la distinction entre le bilinguisme sociétal et le bilinguisme individuel. Le Canada nous offre un exemple de bilinguisme sociétal. Il est officiellement bilingue en anglais et en français même si tous les canadiens ne sont pas bilingues. Il y a assez plus de canadiens français qui apprennent l'anglais comme seconde langue que de canadiens anglais qui apprennent le français. Dans d'autres pays tels que l'Inde, il y a un haut degré de bilinguisme individuel avec une personne connaissant au moins deux langues. Les

personnes bilingues souvent illustrent un phénomène saillant, appelé permutation de code (code-switching) qui se produit lorsque les locuteurs permutent d'une langue à l'autre dans la même phrase. Ce passage d'une langue mère à une langue seconde s'explique par le fait que le locuteur trouve celle-ci momentanément plus appropriée. Il peut comporter des mots simples ou des phrases entières tout en respectant certaines contraintes syntaxiques. Si une permutation de code est répandue dans une communauté et devient socialement acceptée, elle peut conduire à des changements dans la langue d'origine qui se manifestent sous forme d'emprunt ou de transfert structurel.

### **9-3-Les langues minoritaires**

Cela fait une référence aux langues qui sont parlées par de petits nombres de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays pourvu d'une autre langue parlée par la majorité. L'Irlandaise est une langue minoritaire en Irlande, la rhéto-Romance en Suisse et Saami en Finlande. Dans tous ces cas, les langues ont un statut officiel. Sorabe est une langue minoritaire en Allemagne, mais sans statut officiel (elle est parlée par un nombre de locuteurs réduits). Une langue minoritaire dans un pays peut être une langue nationale dans un autre. Par exemple, le Danois dans le nord de l'Allemagne est parlé par une petite minorité. Au sein de l'Union européenne, un certain statut officiel est accordé aux langues que l'administration européenne reconnaît comme langues vivantes, indépendamment du nombre ou du statut dans le pays d'accueil.

Certaines langues minoritaires sont réparties sur plus d'un pays sans avoir le statut officiel (mais il y a différents degrés de reconnaissance). Le basque, par exemple, se trouve au nord-est de l'Espagne et au sud-ouest de la France. Le Kurde est réparti sur un nombre de pays: Turquie, Arménie, Syrie, Irak et Iran, pour ne citer que les principaux. Bien que le kurde a plus de 25 millions de locuteurs, environ la moitié d'entre eux vivent en Turquie, la langue n'a pas de statut officiel.

### **9-4- La séparation de langue**

Ce terme est utilisé pour désigner le type de situation qui s'offre lorsque, pour des raisons politiques, deux variétés d'une langue, qui se distinguent à peine, sont différenciées de force afin de maximiser les différences entre deux pays. Cela vaut pour le dialecte moldave de roumain, qui est maintenant écrit en cyrillique et est la langue de la République de Moldavie, et les dialectes restants du roumain. Il concerne également l'ourdou, langue indo-iranienne reconnue langue officielle en Inde - sous le nom Hindi et s'écrit de gauche à droite, dans le script Devanagari- et en Pakistan - dans la variante persane de l'arabe, elle s'écrit de droite à gauche. Dans ces situations souvent, on fait usage de différents systèmes d'écriture. Une fois la scission d'une langue a été mise en place, les différences peuvent devenir réalité avec le temps, par exemple avec l'Hindi et l'ourdou les différentes religions ont affaire avec un vocabulaire différent qui aide à la distinction de l'origine artificielle entre les langues pour devenir réel. Historiquement, en Europe, les dialectes néerlandais et le Bas-Rhin représentent un cas de la scission de la langue.

### **9-5- Le maintien de langue**

Elle fait référence au fait que les locuteurs immigrants d'une certaine langue conservent la connaissance de la langue d'origine dans le pays d'accueil pour les générations suivantes. Ici, les communautés de langue varient. Les Irlandais, par exemple, ont renoncé à leur langue maternelle aux États-Unis alors que les Estoniens ont montré un degré remarquable de maintien de la langue. Les raisons s'expliquent par l'attitude des groupes respectifs envers leur langue d'origine. Pour les Irlandais leur langue maternelle était associée à un contexte de pauvreté et donc ils changent rapidement en anglais d'Amérique. Autre exemple, là où les groupes larges d'immigrants se concentrent en des aires géographiques particulières, ils sont assez mieux aptes à maintenir leur langue, e.g, la troisième génération des chinois américains qui résident à Chinatowns ont moins changé envers l'anglais que leurs camarades de travail en dehors de Chinatowns

### **9-6- La préservation de langue**

Elle consiste pour un pays aux institutions officielles de préserver la langue sous une forme apparemment pure et la rendre compréhensive pour tous. Par exemple, en France, l'académie française existe depuis 1634, sous le règne de Louis XIII. Elle agit comme un chien de garde sur la pureté supposée de la langue française en visant sa normalisation, son perfectionnement et sa fixation. Il n'y a aucune institution correspondante en Angleterre ou en Allemagne (en Afrique australe, l'Académie anglaise a été fondée en 1961, genre d'association dédiée à la promotion de l'utilisation efficace de l'anglais comme langue dynamique dans ce pays). Dans ces deux pays, les grandes maisons d'édition jouent le rôle des académies de la langue, l'Oxford University Press en Angleterre et aux Bibliographisches Institut (Mannheim) en Allemagne, les éditeurs du Duden série de livres de référence. Il faut ajouter que la valeur des organes normatifs est très contestée car ils ne peuvent pas arrêter le changement de langue sous la forme d'emprunt (voir l'influence de l'anglais sur le français malgré les efforts de l'académie).

### **9-7- le changement et la mort d'une langue (Language Shift and Death)**

Le changement de la langue, généralement, implique le bilinguisme (souvent avec diglossie) comme une étape vers un éventuel monolinguisme dans une nouvelle langue. Généralement, une communauté qui était une fois monolingue devient bilingue à la suite de contact avec un autre groupe (d'habitude plus puissant socialement) jusqu'à ce qu'à ce sa propre langue soit abandonnée complètement. Dans certains cas, le changement apparaît à la suite d'une immigration forcée ou volontaire vers un lieu où il est impossible de conserver sa langue native ; e.g, les italiens aux Etats-Unis, ou à la suite d'une conquête, e.g, les Gaeliques en Scotland et en Irlande. La perte d'une langue de cette manière est appelée mort de langue Plusieurs facteurs sont responsables du changement de langue, par exemple, l'arrière-plan religieux et éducatif, les modèles de règlement, les liens avec la patrie, (dans le cas des immigrants bilingues), l'étendue du mariage exogame, l'attitude des

groupes de langue majoritaire et minoritaire, la politique gouvernementale concernant la langue, et l'éducation, etc. Souvent, un déplacement de la zone rurale à la zone urbaine déclenche un changement de langue, e.g. en Papouasie de la Nouvelle Guinée où le Tok Pisin (pidgin de base anglaise utilisé comme lingua franca) est la langue la plus utilisée dans la ville, plusieurs enfants grandissent en ne parlant pas la langue vernaculaire de leurs parents. Quand une langue sert des fonctions religieuses, comme l'allemand le fait parmi les hollandais de Pennsylvanie, elle peut supporter une meilleure chance de survie.

L'incapacité des minorités à maintenir le foyer comme un domaine intact de l'usage de leur langue a été souvent décisive pour le changement de la langue. Il y a un pourcentage élevé de perte dans le mariage mixte, e.g. dans le pays de Galles, là où le gallois n'est pas la langue du foyer, la charge pour la transmission est passée à l'école.

Les langues en cours de changement affichent souvent des types de changements caractéristiques tels que la simplification des structures grammaticales complexes. Ces changements sont souvent le résultat de l'usage décroissant de la langue dans certains contextes qui peuvent conduire à la perte des choix stylistiques. Dans quelques langues américaines natives des indiens du sud-ouest des Etats-Unis, les structures syntaxiques complexes sont devenues moins fréquentes à cause du style formel et poétique du langage qui n'est plus utilisé. (ROMAINE, S. 1994 « Sociolinguistics », in the encyclopedia of language and linguistics, vol 7, p.4005-4014, Pergamon Press .

On parle de la mort d'une langue lorsque celle-ci cesse d'exister. L'acte en lui-même est de peu d'intérêt pour les linguistes, c'est plutôt les étapes qu'elle avait parcourues qui les intéressent. Un exemple bien étudié de la mort de la langue est le gaélique écossais à East Sutherland dans le nord-est de l'Ecosse, suite à une conquête. La langue était progressivement abandonnée d'une génération à l'autre et au cours de ce processus, la grammaire de la langue a montré des signes évidents de désintégration, dans entre autres, son système morphologique.

### **9-8-Le renouveau d'une langue**

Parfois, une langue qui a disparu peut être relancée. Un tel procédé peut être déclenché par un certain nombre de circonstances. L'exemple le plus connu est celui de l'hébreu moderne qui a été formé à partir de l'hébreu classique (une langue écrite) au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle, lorsque les Juifs ont commencé à s'installer en Palestine. Il est alors devenu la langue de l'état d'Israël et est maintenant une langue à part entière adaptée aux besoins d'une société moderne.

### **10-Expressions sociolinguistiques**

Il existe différentes expressions linguistiques qui peuvent être étudiées à la lumière de la sociolinguistique. Leur usage est fonction de différentes situations qui reflètent la réalité sociale et dépeint les relations interpersonnelles des personnes impliquées dans l'événement linguistique. Décrites comme des actes de langage, ces expressions relèvent de l'adresse, des salutations, des bénédictions, des jurons,

des insultes ... et sont déterminées par des facteurs extrêmement complexes dont les caractéristiques propres à chaque locuteur (âge, sexe, statut...), la nature de la relation existante (amoureuse, amicale, familiale, professionnelle, etc.), le type particulier de l'échange et son objectif (discussion entre amis, négociations commerciales, interview, etc.) et le type de situation (familier, formel ou officiel). (KERBRAT-ORECCHIONI ,1992 : 36). Ces facteurs complexes et enchevêtrés influent sur le choix de ces expressions. Ils nécessitent d'être pris en compte aussi bien dans la compréhension que dans la production de ces actes langagiers

### **10-1-Les termes d'adresse**

Les termes d'adresse constituent une caractéristique importante de l'interaction sociale et du maintien des relations sociales entre les interactants d'une société donnée. Ils reflètent la nature du contrat conversationnel qui les unit en fournissant de précieuses informations sur leur identité culturelle, leurs relations et leurs circonstances, la perception que chacun a de lui-même et de son interlocuteur. En désignant une personne à l'aide d'un terme d'adresse choisi parmi les paradigmes offerts par la langue, le locuteur se positionne dans l'interaction qu'il engage, et il le fait en fonction de la situation et des règles sociales qui l'entourent. En effet, la manière de s'adresser à autrui fait partie du style communicatif, c'est-à-dire de l'ethos que l'on peut placer, selon le modèle explicatif de Kerbrat-Orecchioni (2010b : 6–7), sur l'axe horizontal (proximité versus distance) ainsi que sur l'axe vertical (égalité versus hiérarchie).

Les termes d'adresse peuvent être sous forme de mots, expressions ou phrases, utilisés par un locuteur dans une situation de face-à-face pour désigner son (ou ses) allocutaire(s). Ils comprennent les pronoms "tu" et "vous" et les formes nominales : les noms de famille, les prénoms, les titres professionnels, les hypocoristiques et les titres honorifiques. Selon Leech (1999), ces termes<sup>3</sup> constituent, un comportement verbal conventionnel important et reconnu dans la littérature sociolinguistique car ils signalent des ramifications transactionnelles, interpersonnelles et déictiques dans les relations humaines. Ils ne sont pas statiques, mais évolutifs selon les contextes sociaux.

#### **10-1-1- Les termes de parenté**

Les termes de parenté sont l'ensemble des termes utilisés pour nommer les relations (consanguines ou non) des personnes appartenant à la même famille. Ils sont propres à chaque société et reflètent son environnement culturel particulier, un tel volet sociolinguistique est écarté de la présente description. Ce qui nous concerne, sous cet intitulé, est leur fonctionnement là où il n'existe aucun lien de parenté effectif entre les interlocuteurs. Comme des paradigmes d'adresse ils expriment à la fois la proximité et la distance au cours des interactions de face-à-

---

<sup>3</sup> Il est à noter que ces termes d'adresse sont intraduisibles d'une langue-source à une langue-cible lorsque ces deux langues véhiculent deux cultures différentes, reflétant l'expérience de chaque communauté linguistique.



face. L'étude sociolinguistique de ces termes est nécessaire pour comprendre les significations sociales qui leur sont associées. Leur rôle est donc crucial dans chaque communauté linguistique car le choix d'un terme de parenté plutôt que de l'autre est conditionné par le respect basé essentiellement sur l'âge ou le sexe du destinataire. En arabe, par exemple, dans une interaction verbale, caractérisée par aucun lien de parenté ou de consanguinité entre les partenaires de l'échange, l'emploi de <akh> [axx] (frère) ou <ukht> [uxt] (sœur) permet d'afficher une relation de proximité, alors que celui de <ʕam> [ʕam] (oncle paternel) ou <khal> [xal] (oncle maternel) affichera une relation de distance, du moins de respect au regard de l'âge.

Les termes "axx, uxt" (frère, sœur) sont très employées dans le contexte informel des milieux populaires. Ils dénotent la nature fraternelle de la relation, maintiennent une bonne relation entre les participants de l'échange et indiquent que la différence d'âge entre les participants n'est pas pertinente. Le locuteur considère le destinataire comme son égal, son frère. L'emploi de ce terme d'adresse est similaire au tutoiement entre des jeunes qui ne se connaissent pas en France. Le choix d'un terme d'adresse "familial" tel "frère" ou "sœur" est une sorte de rapprochement — ne serait-ce que pour la durée de l'interaction — voulu par le locuteur face à son allocataire. Ce rapprochement peut s'expliquer en fonction de ces critères :

- Proximité de l'âge : les interactants appartiennent à la même tranche d'âge. La distance, dite de respect, qui peut exister par rapport à la différence d'âge n'est donc pas présente.

- Evaluation positive de la relation : le locuteur dénote un sentiment positif explicite par rapport à la relation. S'adresser à une personne par "mon frère/ma sœurs" montre a priori, un certain degré de "entraîn" dans la relation et de respect en la considérant comme un être proche et de "famille".

- Définition de la relation : pour finir, ces deux termes sont assez fréquents dans les milieux populaires entre homme et femme, précisément du même âge, afin d'afficher une relation respectueuse excluant toute interprétation de séduction entre les interactants.

### **10-1-2- les termes honorifiques**

Les termes honorifiques sont des expressions utilisées, dans un contexte formel, pour montrer le respect et considération pour les autres à qui l'on s'adresse et qui sont placées dans une hiérarchie sociale supérieure : Patron, Directeur, Président... Leur utilisation dans les interactions sociales quotidiennes est inévitable. Elle est régie par le statut social des personnes à qui le respect est montré. Les termes honorifiques sont considérés comme marqueur de différence de statut dans de nombreuses communautés. Ce sont des mots qui suivent les règles linguistiques et sociolinguistiques et que l'on croit marquer la politesse d'un locuteur envers un destinataire ou une autre personne référencée. L'analyse de ces termes d'un point de vue sociolinguistique est intéressante.

Les termes honorifiques en français sont, dans la grande majorité, des termes dits de distance (du type "Madame", "Monsieur", Mademoiselle, Son Excellence... et des titres professionnels comme Docteur, Professeur... En contexte maghrébin, les titres honorifiques comme lhaj [lħaʒ] ou lhajja [lħaʒʒa] (qui renvoie à toute personne ayant fait le pèlerinage à la Mecque, pèlerin), Sidi, Lalla (titres honorifiques typiquement maghrébins, attribués respectivement à un homme et à une femme) affichent sur l'axe horizontal l'attribut de distance. Cependant, la relation interpersonnelle entre les participants qui utilisent ces termes, même si elle est plutôt de nature distante (puisqu'elle communique une expression verbale de la hiérarchie valorisant la face du supérieur, en particulier aussi du fait que ces termes se combinent avec le pronom personnel "vous" et très rarement "tu"), peut être de nature très diverse étant donné qu'ils peuvent surgir entre des participants qui se rencontrent pour la première fois, mais, également entre des participants ayant une histoire conversationnelle plus ou moins importante. Dans ces derniers cas, la seule analyse des termes d'adresse ne suffit pas à déterminer le type de relation qui existe entre les participants et il est nécessaire d'étudier d'autres éléments congruents à l'interaction verbale, comme les thèmes abordés par exemple.

### 10-1-3- les pronoms personnels

L'emploi des pronoms personnels "tu" et "vous" (tutoiement et vouvoiement) véhicule respectivement une dynamique de la solidarité et du pouvoir, notions fondamentales à la théorie sociolinguistique. Le choix d'une variable plutôt que d'une autre est fonction de la proximité entre les interactants : relation plus ou moins proche ou relation plus ou moins distante.

La solidarité est associée avec l'utilisation de la forme symétrique d'adresse: elle se manifeste chez les locuteurs, caractérisés par l'égalité sociale et la similitude. Le pouvoir, quant à lui, est associé à une utilisation non réciproque des pronoms : un participant (enfant) s'adressant à un participant (adulte, inconnu, d'une hiérarchie supérieure, dans un contexte formel...). Les relations de pouvoir sont asymétriques : l'un est subordonné à un autre. Brown et Gilman (1968) notent que le pouvoir est corrélé aux relations asymétriques dans lesquels le pouvoir est détenu par la personne occupant la position haute. Ceci est indiqué dans leur définition:

«Une personne peut être dit avoir le pouvoir sur l'autre dans la mesure où elle est capable de contrôler le comportement de l'autre. Le pouvoir est une relation entre au moins deux personnes et est non réciproque, en ce sens que les deux ne peuvent pas être puissants dans la même zone de comportement ».

Un locuteur non seulement s'exprime, mais aussi représente soi-même avec la langue qu'il utilise pour communiquer avec l'autre personne. Certains intervenants sont très dominants dans leur communication. Le locuteur dominant détient le pouvoir dans l'événement de parole. Il y a beaucoup de qualités personnelles et sociales (classe / âge / sexe / profession) qui sont des bases potentielles de pouvoir

dans la communication interpersonnelle. Ces attributs de pouvoir indiquent une communication inégale.

En somme, les formes linguistiques solidaires expriment l'intimité et la familiarité. Elles sont réalisées dans l'interaction où les locuteurs partagent au moins un attribut commun : "étudient dans la même école", "travaillent dans la même profession", "appartiennent à la même famille" etc. alors que les formes linguistiques non solidaires expriment la distance et la formalité.

#### 10-1-4- Les hypocoristiques

Les termes hypocoristiques sont des anthroponymes (noms de personnes) qui expriment une intention caressante et affective et, par conséquent, font preuve d'une expressivité fortement marquée. Leur utilisation dans les interactions sociales quotidiennes est un phénomène commun des gens dans la société moderne. Aussi éphémères soient-ils, ils constituent une forme d'intersubjectivité nécessaire à la vie sociale. Il existe une large gamme d'hypocoristiques disponibles pour les interlocuteurs qui les actualisent plus particulièrement dans les discours oraux. Cette classe de substantifs inclut aussi bien les diminutifs que les hypocoristiques proprement dits en vertu de leurs caractéristiques communes : ce sont des formes modifiées de prénom ; ils communiquent la modicité et connotent l'affection et la tendresse. Leur création est due aussi à la nécessité de différencier, au sein de la famille ou du quartier, les personnes ayant le même nom<sup>4</sup>. Ils se distinguent, toutefois, par leur mode de formation : l'hypocoristique se forme par abréviation et les diminutifs par ajout de préfixe. Parfois ces deux procédés sont combinés

-Les hypocoristiques sont des formes abrégées de prénoms. Les procédés les plus productifs sont l'aphérèse (chute du début de mot. Ex. Nicolas→Cola ; Antoinette → Toinette...) et l'apocope (chute de la fin de mot. Ex. Théo(phile/dore) → Théo; Stéphane(ie), → Stef...) .Ils sont généralement combinés avec d'autres, de manière plus ou moins complexe, comme, par exemple, la suffixation (ajout d'un élément à la fin) : Nicole → apocope Cole (ancienne forme courte) →suffixation Col-in →suffixation Colin-

-Les diminutifs expriment des significations conceptuelles concernant la dimension ; ils véhiculant le sens référentiel "petit" (par exemple de petite taille), ainsi que le sens connotatif évaluative ou expressive (par exemple affection, intensification). Ainsi, les diminutifs indiquent la diminution des objets animés ou inanimés, des événements, des propriétés et des relations et / ou de transmission d'affection de la part du locuteur et d'évaluation personnelle, c'est-à-dire qu'ils peuvent exprimer des significations admiratives ou humoristiques ...Du point de vue morphologique, ils se construisent par l'adjonction du préfixe marquant le diminutif.

---

<sup>4</sup> Dans certaines communautés, la tradition veut que le prénom des ancêtres soit conservé et perpétué à travers les générations d'où résulte un usage intensif d'un même prénom. Pour éviter toute confusion dans l'identification des différents membres portant ce même prénom, celui-ci est altéré pour devenir un terme hypocoristique. Dans le cas où il serait accueilli favorablement et apprécié aussi par d'autres familles, celles-ci l'attribuent à leurs enfants ce qui lui permet de se propager et de se fixer comme un terme typique de la communauté.

Par exemple ; les diminutifs "Jeannot" et "Pierrot", termes construits à partir des noms propres "Jean" et "Pierre" auxquels est adjoint le suffixe du diminutif "ette" sont des hypocoristiques au même titre que les noms "Lulu" et "Victor", obtenus par redoublement d'une syllabe initiale et effacement de la dernière (apocope) "Lucien" Victor". Ces termes hypocoristiques, indépendamment de leur mode de formation et, en plus de leur fonction de différenciation des personnes, sont utilisés par le locuteur pour exprimer sa sympathie et son intimité envers son interlocuteur.

### **Conclusion**

Les termes d'adresse, relevant d'un rapport interactif entre les participants, s'inscrivent dans un ensemble de règles comportementales, déterminé par l'arrière-plan d'une communauté linguistique donnée et culturellement accepté. Investis d'une fonction sociale, celle d'une valeur sociolinguistique relationnelle agissant tel un lubrifiant social, ces termes visent l'instauration et le maintien des relations de politesse verbale entre les interactants. L'absence de leur usage ou de leur usage inconvenable est synonyme d'impolitesse et d'infraction aux conduites sociales. Ce caractère obligatoire de la politesse crée différents rituels et routines qui s'installent dans les sociétés afin de répondre aux besoins communicationnels des locuteurs natifs. Dire bonjour, bonsoir, au revoir ... ne sont pas des énoncés porteurs d'une information sémantique mais plutôt des formules phatiques indispensables à toute interaction. Les différents rituels et routines conversationnels changent d'une culture à l'autre et d'une langue à l'autre. Ainsi, les attentes des locuteurs sur le déroulement de l'interaction ne sont pas les mêmes. La compréhension de ces différences est importante pour le bon déroulement de l'échange.

Comme comportement linguistique, ces expressions permettent à l'individu de se comporter positivement avec les membres de sa communauté suivant les normes prescrites par l'environnement social. Lakoff (1973), pionnière des actes sur la politesse linguistique, privilégie la fonction relationnelle de la politesse au détriment de la fonction informative de l'échange. Par ailleurs, les expressions d'adresse constituent un volet d'étude de la compétence communicative. Elles permettent non seulement l'apprentissage de la langue mais aussi la culture qui détermine les comportements linguistiques appropriés dans les interactions communicatives

### **10-2-Les termes de compliment**

Lorsqu'un locuteur complimente directement ou non son interlocuteur dans une interaction verbale, son intention est d'exprimer son admiration, son estime ou de faire plaisir à son partenaire d'échange, mais aussi de le faire apprécier par autrui. Pour ce faire, il exprime un jugement favorable sur cette personne ce qui agrandit l'estime en soi, lui procure une impression positive, le conforte dans ses choix et le met dans une situation sociale de communication très confortable. Evalué positivement, le compliment s'appréhende comme un «cadeau verbal» (Kerbrat-Orecchioni, 2005a ; 2005b), au moyen duquel les interlocuteurs négocient des rapports sociaux comme le rapprochement entre les inconnus, la consolidation de la

solidarité, l'expression de la complicité sur le plan des goûts et des préférences. Bref, exprimer son admiration est un acte pouvant valoriser aussi bien la face de l'interlocuteur que celle du locuteur (Kerbrat-Orecchioni : 1996).

Dans l'acte de compliment, ce qui est jugé est souvent la qualité de l'interlocuteur, sa capacité, ses actions, ses possessions ... Selon la définition de Kerbrat-Orecchioni (1994 : 202), un compliment est 1) une assertion évaluative positive qui 2) porte sur une qualité ou une propriété de l'interlocuteur ou 3) sur une qualité ou une propriété d'une personne étroitement liée à cet interlocuteur. En effet, selon le même auteur (ibid : 218), la valeur d'une assertion peut varier d'un contexte à un autre, et d'une culture à une autre, et par conséquent, un énoncé comme "tu as maigri", par exemple, n'est pas forcément un compliment dans tous les contextes et toutes les communautés discursives. Pour identifier une assertion comme «complimenteuse, non-complimenteuse, ou anti-complimenteuse» (ibid.), il faut prendre en compte les données contextuelles et pragmatiques.

Dans la communication quotidienne, l'acte de complimenter une personne est suivi par celle-ci d'un acte réactif, comme compliment en réponse. Ces réponses sont variées et peuvent revêtir plusieurs formes comme il est illustré ci-dessous :

► Compliments portant sur le téléphone

- compliments explicites simples (Il est vraiment très beau ton téléphone ; J'aime ton cell, il est super ton portable...)
- compliment explicites redoublés (Vous avez un jolie téléphone, il a de la valeur ; J'aime bien ton téléphone, il est cool avec toutes ces options...)

► Réactions au complément

- acceptation (merci ; oui ; le tien aussi...),
- refus/rejet (Oh, non !; tu rêve !; tu parles !;..),
- détournement/ évitement (vraiment ?..).

Le couple (compliment-réponse) forme un tout intimement lié. Il joue un rôle important dans le maintien d'une bonne relation interpersonnelle et de l'harmonie de l'interaction sociale. Toutefois, le compliment peut aussi menacer ces mêmes faces et donner lieu à des malentendus quand il interprété par l'allocutaire comme une forme d'ingérence dans ses affaires ou comme une expression de flatterie. Ainsi, le compliment «n'est pas moins un acte à haut risque, pour le complimenteur comme pour le complimenté» (Kerbrat-Orecchioni, 2005b : 227.) C'est un cadeau (verbal) qui pourrait avoir des effets adverses ou embarrassants.

### 10-3- Les termes de salutation

Les salutations sont des expressions de reconnaissance et de respect échangées entre deux ou plusieurs personnes. Comme termes d'adresse, elles aident les gens à établir des relations interpersonnelles empreintes de confiance et de solidarité. A plusieurs reprises, la salutation peut être utilisée comme un signal

d'introduction pour relancer une conversation correcte. Cet acte qui ne dure pas longtemps au sens conversationnel est une expression qui peut se produire sur la route, au travail, au marché, au café, dans des réunions, à la maison, dans des fonctions sociales, etc.

Dans le cas des salutations d'ouverture d'une interaction verbale ordinaire en contexte arabo-musulman, les formes normatives et socio-culturelles souvent en usage sont *assalamou alaykoum (wa raḥmatu llahi, wa barakatouhou)* "Que la paix soit sur vous (ainsi que sa miséricorde et sa bénédiction)" qui admet comme réponse *wa 'alaykoumou ssalam (wa raḥmatullahi, wa barakatouhou)* Et que la paix soit sur vous aussi (ainsi que sa miséricorde et sa bénédiction) ; *mreḥba* (bienvenue) *b ssaḥa* (bon appétit, à votre santé) ;

Il existe aussi d'autres formes réduites ayant lieu à des moments de la journée *sbah lkhir* [sbaḥlɣir] (bon matin), *mse lkhir* [mselɣir] (bonsoir) ou empruntées du français comme "salut, ça va..." Quant aux salutations de clôture, se plaçant à la fin de la conversation, elles se présentent sous forme abrégé de l'adieu *maâ ssalama* [mæessalama] / *b'slamam* [bslama], *tebqaw ɛla khir* [tebqawɛlaxir], *fi laman* [filaman] (au revoir), *men baâd* [menbaɛd ] (à tout à l'heure, à bientôt, à plus tard). *triq slama* [triqslama] (bon voyage). Certains jeunes préfèrent employer à leur place la forme anglaise de *bye bye*.

#### 10- 4- Les termes de remerciement :

L'acte de remerciement est une formule de politesse positive qui existe dans différentes sociétés. C'est un acte réactif qui se produit après qu'un acte verbal ou autre est accompli en faveur du remercieur. On ne remercie que lorsque quelqu'un présente, ou présenterait, un service, un compliment, offre un cadeau, etc. En français, cet acte peut s'exprimer directement, par une formule performative complète ("je vous remercie") ou elliptique ("merci"). Mais il peut aussi s'exprimer indirectement, en particulier, par l'un ou l'autre des procédés suivants, qui sans être véritablement "conventionnalisés" sont néanmoins très fréquemment utilisés pour remercier :

- (1) expression d'un sentiment approprié : "je vous suis très reconnaissant", "ça me fait bien plaisir", etc.
- (2) éloge du donateur : "vous êtes bien / trop aimable", "c'est vraiment gentil / sympa de ta part", etc.
- (3) éloge du cadeau : "c'est superbe / délicieux", etc.

D'autres remerciements peuvent intervenir en fin de clôture d'une interaction ou d'une activité. Dans le contexte arabo-musulman, on assiste à des formes comme :

- jazak Allahou khairan . (Qu'Allah te rétribue avec la meilleure rétribution).
- barak Allahou fik. (Qu'Allah te bénisse).
- llah irḥam waldik (Qu'Allah fasse miséricorde sur vos parents).
- chokran [fukran] ou saḥit (merci)

### **10-5- Les termes de bénédiction / malédiction**

Les expressions de la bénédiction et la malédiction sont monnaie courante dans presque toutes les différentes langues parlées dans le monde. Sociales et culturelles, elles peuvent s'appliquer à des êtres humains, des créatures, des lieux ou des objets. Elles sont les formes de la récompense divine, qui se traduisent respectivement en termes de bonheur et de salut ou de malheur et de perdition.

Les bénédictions sont des expressions de gratitude ou de souhaits pour les autres. En règle générale, les locuteurs utilisent des expressions de bénédiction pour la personne qui les aide dans des situations difficiles. Comme expressions récurrentes, il ya lieu de citer : *llah irfham weldik* (Que Dieu bénisse tes parents), *allah iεawenkum* ( Que dieu vous assiste). Elles sont synonymes de vœu, de salut et de prospérité, de promesse d'une sollicitude durable de Dieu. Celui qui est ainsi béni de Dieu devient souvent à son tour une source de bénédiction. Il dispose d'une force qui se transmet aussi à d'autres (à sa famille, son clan, ses descendants, sa nation, etc.) ou qu'il peut leur communiquer. Au contraire, la malédiction est considérée comme acte verbal de menace par lequel le locuteur souhaite avec véhémence tout le mal ou le malheur possible à une personne, une famille, une ville, un pays. *llah inεel waldik* (Que Dieu maudisse tes parents), proférer un telle expression de malédiction contre une personne, c'est lui invoquer un préjudice, un mauvais sort qui peut se produire dans l'avenir, c'est appeler sur lui la vengeance divine. Une personne maudite est une personne rejetée par Dieu, exclue de la communauté religieuse ou sociale. Ce rejet se manifeste par le manque de stabilité ; errance ; régression et multiples échecs dans la vie ; égarement d'esprit, le manque de bonne santé ; oisiveté et chômage de longue durée; décès exagérés dans la famille et souvent à des périodes bien connues ; multiples déceptions dans les mariages ...

### **10-6-Les termes d'invocation**

Les formules d'invocation sont des formes plus ou moins courtes préférées par des locuteurs en difficulté pour implorer Dieu, son prophète ou encore les saints et les marabouts afin d'exhausser leurs vœux, de les assister dans l'accomplissement de leurs tâches... Ces invocations, puisées du coran ou du hadith, occupent une place importante dans l'environnement social des communautés musulmanes. Elles ont lieu à des moments propices (le mois de ramadan, la nuit sacrée, le Vendredi, à des occasions opportunes (pluie, ..). Ci-dessous quelques expressions d'invocation puisées de la vie quotidienne en contexte marocain :

- *bismi llah* (Au nom de Dieu) est prononcé au début de chaque activité.
- *bismillahi arrahmani arrahim* (Au nom d'Allah, Le tout Miséricordieux, Le très Miséricordieux)
- *'alhamdu li llah* (louange à Dieu) est prononcé après avoir fini de manger pour remercier Dieu...
- *soubhana llah* (gloire à Allah) est prononcé devant un fait étonnant ou choquant :
- *'ala llah tawakkalna* (en Allah nous plaçons notre confiance).

- salli 'ala Mohammed (prie sur Mohammed)
- hasbiya Allahou wa ni'ma lwakil. (Allah me suffit, Il est mon meilleur garant) se dit lorsque on est face à un ennemi, un problème ou quand on est en difficulté
- inna lillahi wa inna ilayhi raji'oune. (A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons) se prononce quand quelqu'un est mort.
- soubhana Allah (Gloire à Allah) se dit pour glorifier dieu
- Allahou Akbar (Allah est Le plus Grand)
- astaghfiru Allah ! (Qu'Allah me pardonne) se dit pour demander pardon
- Allah irahmou (que Dieu ait son âme) utilisé lorsqu'on évoque une personne décédée.
- in cha'allah (si Allah le veut) utilisé pour exprimer l'espoir.

### 10-7- Les termes de violence verbale

Une attention particulière est accordée aux actes de violence verbale dans le domaine scientifique dont notamment à leur aspect linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, fonctionnel et socioculturel. Parmi ces actes, on peut citer, entre autres, le juron, l'insulte, et le blasphème qui constituent autant d'espèces logées dans une même classe, celle des termes de violence, analysés d'un point de vue interactionnel et intégrés dans le champ d'étude sociolinguistique. Leur usage est devenu monnaie courante. Il est ressenti dans la rue, le café, en famille en réunion, entre amis et truffe les discours des interlocuteurs quelque soit leur âge ou leur sexe.

Lorsque nous analysons ce phénomène linguistique, le contexte constitue un facteur indispensable. Pris dans le sens étroit, il peut fonctionner comme le contexte linguistique verbal où un mot ou une phrase est actualisé. Il est utile pour comprendre le sens d'un mot ou d'une expression. Mais pour aller au-delà du sens littéral et pour bien l'approfondir, on fait appel au contexte social qui implique diverses variables telles que le contexte conversationnel, l'arrière-plan culturel de la société, le sexe...dont la prise en compte permet d'accéder au sens connotatif<sup>5</sup>, fixé par des normes externes, voire sociales. Ainsi une même expression peut-elle avoir des significations différentes selon le contexte de son apparition. Citer les parties du corps en public pourrait être grossier et improprie, les citer dans un contexte formel (laboratoire clinique...) elles pourront être appropriés et acceptables. Les deux contextes (verbal et social) doivent être pris en considération pour garantir l'interprétation d'une quelconque expression. Le contexte tel un filtre peut monter si l'on a affaire à un juron, à une injure ou encore à un blasphème. L'usage que l'on fait d'une même expression ou d'un même mot varie considérablement d'un pays à

---

<sup>5</sup> Selon le dictionnaire "Oxford English Dictionary (OED), la connotation se réfère à "une idée suggérée par un mot en plus de son sens principal" alors que "la «dénotation» signifie littéralement "l'acte de nommer quelque chose avec un mot; l'objet réel ou l'idée à laquelle se réfère le mot". Plus spécifiquement, la dénotation définit un mot dans un sens étroit, tandis que la connotation va au-delà de ce sens. Le lien entre dénotation et connotation pourrait être établie en raison de certaines associations comme la forme semblable, la couleur, les caractéristiques...Cependant, la connotation ne peut jamais être séparée de la dénotation. Quand quelqu'un rencontre un mot, le sens dénotatif viendra d'abord à son esprit, sur la base duquel la signification connotative sera formée en se basant à la fois par dénotation et les facteurs externes.



l'autre et à l'intérieur d'un même pays : un mot reconnu comme grossier n'a pas la même portée partout ailleurs.

Un des gisements les plus fournis en vocabulaire frappé de tabou<sup>6</sup> relève du domaine de la sexualité, de la scatologie et de la défécation. Les termes qui en font partie tels que ceux qui se rapportent aux parties du corps : vagin, pénis, testicule... ou de leurs fonctions : pisser, excréter, péter, éjaculer... ou des noms (dérivés) : merde, éjaculation, putain... ne sont pas utilisés dans les conversations polies. Allant à l'encontre des règles de bienséance en offensant la pudeur, ils sont taxés comme étant inacceptables. Naturels et toujours présents dans notre vie quotidienne, ils sont utilisés dans certains contextes particuliers comme des jurons ou des insultes et remplissent des fonctions spécifiques.

### 10-7-1- Les jurons

Perçus comme des manifestations prototypiques de la fonction émotive du langage, les jurons sont assimilés à une perte de contrôle sous l'effet d'un sentiment brusque et violent. Leur profération par les interlocuteurs, dans certaines circonstances, est non seulement animée par leur désir de transgresser les interdits et les tabous, mais, surtout, de manifester dans les propos émis leur colère et leur indignation ce qui confère à ces derniers une force et une intensité toute particulière. Telle par exemple la position défendue par Benveniste (1974 :256) qui considère les jurons comme une pure décharge expressive à effet cathartique, sans aucune valeur émotive". Le juron est bien une parole qu'on "laisse échapper" sous la pression d'un sentiment brusque et violent, impatience, fureur, déconvenue [...] Il ne se réfère pas [...] au partenaire ni à une tierce personne. Il ne transmet aucun message, il n'ouvre pas de dialogue, il ne suscite pas de réponse.." Quant à M. Drescher (2004 :21), elle insiste sur l'aspect fonctionnel du juron : «En allant au-delà de l'expression émotive du sujet parlant, les jurons participent aux activités de structuration et de coordination de l'échange communicatif. Selon le contexte, les interlocuteurs recourent aux jurons pour accomplir les tâches suivantes : 1.intensifier un énoncé à portée affective ; 2.réagir à un changement thématique imprévisible ; 3. donner un signal d'écoute (back-channel) ; et 4.indiquer un changement de perspective énonciative. Pour plus d'informations sur cette analyse fonctionnelle qui met l'accent sur les contextes d'apparition des jurons marqueurs discursifs, il est utile de se référer à Martina Drescher, « Jurons et hétérogénéité énonciative », Travaux de linguistique 2004/2 (no49), p.19-37. <http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2004-2->

---

<sup>6</sup> Selon Trudgill (2000 :18), le tabou est décrit comme un comportement qui est censé être interdit, ou considéré comme immoral ou impropre; il désigne les comportements qui sont interdits ou inhibés d'une manière apparemment irrationnelle. Dans certains contextes africains comme le notre, appeler son mari par son nom constitue un tabou, au même titre que l'utilisation des mots relevant du sexe. Le faire c'est transgresser le tabou, c'est faire preuve de manque de pudeur, c'est offenser le public qui reçoit l'acte comme inapproprié. Évidemment, cette attitude envers les mots frappés de tabou est en voie de disparition suite aux changements sociaux: mouvement de libération de la femme, changement de son statut social et économique ... Par ailleurs, les mots tabous fournissent une histoire sociale et enrichissent les variations d'une langue.

Exemples de juron

► *En versant accidentellement du thé sur votre costume, vous réagissez en disant "Merde !".*

*Le sens de cet événement linguistique ne peut pas être saisi à partir du sens littéral du mot faisant partie du langage grossier ou offensant. Pour comprendre cette exclamation, nous devons considérer non pas l'idée de "merde", ce que le locuteur a prononcé. Le terme exprime, tel un cri, l'émotion du locuteur qui est en colère sans qu'il soit à propos de quoi que ce soit. Son rôle est spécial dans l'expression de la communication des émotions.*

► Soit les phrases suivantes : "j'ai raté le bus", "Merde (putain, bordel) ! (J'ai raté le bus"

Les deux phrases ont le même contenu sémantique. Mais la seconde transmet, en plus, un sentiment de colère, de désespoir et de désagrément grâce à l'introduction du juron "merde" ou "putain" ou encore "bordel" qui n'ont aucune signification dénotative ici. Il est impossible de dire vraiment ce que veulent dire les mots "bordel", "putain", "merde"... lorsqu'ils sont employés comme des jurons. Ils sont désémantisés, vidés de leur sens primitif. Ces mots sont en fait des jokers, qui, comme dans certains jeux de cartes, prennent la valeur que l'on veut leur donner selon le contexte. Ce sont des petites charges d'émotion. Un peu comme la poésie, ils prennent le relais de la langue normale lorsque celle-ci ne réussit pas à rendre l'émotion que le locuteur désire exprimer. Ainsi les mots "merde", "bordel", "putain" n'ont pas ici de visée insultante et donc ne peuvent pas être listés comme faisant partie du répertoire des insultes. Les jurons en général, ne décrivent pas les sentiments mais ils les manifestent. C'est ce rôle psychologique unique dans l'expression de l'émotion qui sépare les jurons des autres usages des expressions de violence verbale.

### **10-7-2- Les insultes**

L'insulte est un acte de langage de dernier recours à la violence verbale, avant la violence physique. Elle est définie, dans une situation conflictuelle, comme un acte de rabaissement et de négation de l'autre. Pour qu'elle fonctionne efficacement et produise des effets dégradants sur l'interlocuteur, il faut qu'elle le touche, qu'elle le déstabilise, qu'elle blesse ses sentiments ou abaisse son estime de soi. Toutefois, insulter est considéré par l'étiquette sociale et les coutumes religieuses comme un mauvais acte ou un tabou et comme une preuve de manque de respect pour les autres.

Elle recouvre plusieurs formes. Elle peut avoir celle d'un nom neutre mais dont la prononciation très expressive lui confère un sens négatif. Ce nom fonctionne comme un mot-phrase qui réalise par lui-même un acte de langage ex : "ton père !" Elle peut revêtir la forme d'un syntagme comme "espèce de...", "fils de put", "tête de pierre", "sale blonde !", "bon sang !", "bon sang de bon dieu!"... ou d'un appellatif péjoratif : "salope !", "ça va bougnoule !", "tricheur !", "imbécile !", "bordel !"... ou encore avoir la forme d'une phrase " Vous avez de la merde pour cerveau !".

Ces formes qu'elles relèvent du tabou ou non, lorsqu'elles sont adressées à quelqu'un, sont considérées comme des injures (ou des insultes). S'adresser ainsi à un locuteur, c'est exprimer son mépris pour la personne destinataire et causer l'inconfort entre les interlocuteurs. En fin, la ligne de démarcation entre juron et injure n'est pas claire. Un mot même obscène peut être considéré tantôt comme juron tantôt comme injure. Seule la situation sociale de leur prolifération peut en décider.

Les expressions abusives, qui transgressent les règles de bienséances, peuvent être interprétées différemment selon le contexte et la relation entre les interlocuteurs impliqués. Cela donne à penser que l'acte d'insulter met l'accent sur le statut de la vie sociale et la hiérarchie des locuteurs et des auditeurs. L'utilisation d'un langage insultant révèle le caractère du locuteur et son statut socio-culturel. Par conséquent, une bonne personne essaie de ne pas violer les règles de conduite. Généralement, on associe les mauvais mots à des contextes négatifs, puisque c'est surtout dans ces contextes que les locuteurs ont besoin d'exprimer le plus leurs émotions. Mais les mauvais mots ne sont pas en eux-mêmes négatifs, mais ils le deviennent selon les contextes énonciatifs et pragmatiques particuliers où ils sont réalisés. Un mot comme "merde" se prête à confusion quant à la valeur sémantique à lui attribuer tant que la situation d'interaction dans laquelle il a été employé n'a pas été intégrée. Suivant ces situations, il peut être interprété comme

- un mot grossier : le locuteur met l'accent sur la fonction référentielle de "la merde" ;
- un juron ; lorsque l'emploi du mot vise une fonction émotive ou expressive, l'attitude émotionnelle du locuteur. Ici le terme sert à ponctuer ses propos ; il est employé dans une forme exclamative exprimant des sentiments vifs en réaction à des émotions multiples de frustration et de rage...
- une insulte : dans ce cas ce qui est visé, c'est la fonction impressive ou conative. Elle est centrée sur l'interlocuteur, «je te dis merde» ou même «tu es une merde ! », «espèce de merde !».

### **10-7-3- les blasphèmes**

Le blasphème se définit comme une violence verbale qui porte sur ce qui est sacré : Dieu, ces attributs, le prophète, la religion et sur tout objet liturgique. Il implique donc l'utilisation grossière de ce qui est considéré comme sacré. Il se distingue du juron par le fait que celui-ci pourrait être tout simplement un acte d'appeler le nom des pouvoirs sacrés comme "Oh ! Mon Dieu !" alors que le blasphème se réfère à l'acte de vilipender ou de ridiculiser l'être divin. Cet acte de transgression des tabous religieux par un locuteur déclenche un sentiment de colère chez certains hommes religieux qui le jugent comme intolérable. Dans le contexte arabo-musulman, ce type d'acte irrévérencieux et outrageux pour la divinité est réputé comme étant essentiellement un acte de langage propre à l'univers masculin. Il est très prolifique dans leurs discours. En fait, l'homme qui utilise les mots blasphématoires n'a aucunement l'intention d'enfreindre la loi divine et donc sa valeur n'est pas blasphématoire mais plutôt expressive. S'il surgit brusquement dans le discours sans laisser de traces, c'est que le locuteur manifeste par ces paroles

violentes, fonctionnant comme des jurons religieux, son mécontentement ou son insatisfaction vis-à-vis de soi-même ou de ce qui l'entoure. Cette classe de blasphèmes regroupe des unités à des degrés variables. sacré-dieu, mort-Dieu, maudite ta religion...

La violence verbale, qui enfreint les règles de bienséance, est inappropriée. Elle met les interlocuteurs dans une situation d'inconfort. Malgré ce jugement négatif, elle continue d'être utilisée. Sans doute les raisons qui poussent les locuteurs à y recourir résident probablement dans les fonctions qu'elle peut remplir telles que blesser le destinataire et l'attaquer en l'appelant par mots lui portant préjudice (fonction conative) ; exprimer son état psychologique, ses émotions à propos de ce dont il parle, et manifester son pouvoir, et transmettre des informations de son identité, de sa personnalité (fonction expressive). Ce type de langage émotionnellement puissant permet à son détenteur de s'exprimer et de se soulager de la dépression.

## **Conclusion**

Les expressions sociolinguistiques précitées semblent dignes d'une attention particulière. Situées au centre des préoccupations des sociolinguistiques, elles mettent en relation le lien complexe entre langue et société ou culture. Malgré leur caractère naturel et quotidien dans le cadre des interactions verbales, elles obéissent à un modèle culturellement accepté, à des exigences et règles sociales qui diffèrent d'une culture à l'autre étant donné que chaque société conceptualise de manière différente ses relations sociales. Elles reflètent leur manière particulière de se comporter linguistiquement ce qui explique pourquoi ce qui est poli pour une société ne peut l'être pour une autre ; le fait d'utiliser une expression là où il faut employer une autre peut être perçu comme une infraction à l'usage. Leur rôle devient de plus en plus crucial dans la communication d'où l'importance de leur étude dans n'importe quelle langue et culture.

## **11- Identité linguistique**

### **1-La langue est plus qu'un moyen de communication**

La langue, telle quelle se manifeste dans les actes verbaux, véhicule, en plus d'un contenu cognitif, référentiel lié au message, un certain nombre d'indices relevant de la façon dont on parle, des formules d'adresse, des salutations, des croyances... Les processus sociolinguistiques impliqués par de tels actes visent à instaurer et à maintenir une connexion sociale<sup>7</sup> entre les participants de l'échange mais aussi à

---

<sup>7</sup> Les langues humaines sont pourvues d'une telle fonction sociale. Ainsi, par exemple, quand un locuteur du parler de Figuig demande à son interlocuteur *où il va, comment il va, s'il est éveillé, si le mouton, après son immolation- lors de la fête du sacrifice (Aïd al-adha) - est gras...* ce qui est important ce ne sont pas les mots qu'il utilise et ce qui l'intéresse ce n'est pas la réponse à ces questions qu'il connaît à l'avance. L'explication à ce type de questions est que les personnes présentes peuvent être totalement embarrassées dans le cas où l'une ne parlerait pas à l'autre ce qui rendrait l'atmosphère plus gênante si ce n'est insupportable. La convention sociale nécessite que de telles questions soient posées. Leur signification littérale n'est pas le savoir sur la destination, la santé de l'interlocuteur, son éveil, son mouton, mais plutôt c'est leur fonction qui est importante :

transmettre et à affirmer consciemment ou non l'identité du locuteur en situation de face-à face avec son auditeur qui devrait, pour mieux ajuster son comportement être en mesure de décoder simultanément l'identité affichée de son partenaire et le contenu du message. Ainsi la langue est plus qu'un moyen de communication et peut exprimer beaucoup plus ce qui est signifié avec les mots.

### 1-1-Langue et informations sociales

La langue véhicule, à l'aide des formes linguistiques spécifiques, l'information sociale, la façon dont les individus se créent une représentation d'eux-mêmes et se positionnent les uns par rapport aux autres, les pouvoirs qu'ils revendiquent pour eux-mêmes et ceux qu'ils prévoient pour les autres. Elle est aussi utilisée pour indiquer les allégeances sociales, c'est-à-dire de quel groupe ils font partie ou non, mais aussi pour créer et entretenir des relations de rôles entre eux et les groupes.

La question du respect est un aspect de la relation plus large entre le pouvoir et la langue. Par son pouvoir, le locuteur est capable de contrôler le comportement de l'autre. Naturellement, il y a beaucoup de qualités personnelles qui confèrent du pouvoir dans une relation interpersonnelle : la force physique, l'âge, la richesse, le sexe, la profession... Ces attributs de l'indice de pouvoir ne sont pas symétriques, car ils représentent des relations telles que, plus âgé que, plus cultivé que, plus riche que. Il s'en suit que les formes linguistiques utilisées par les interlocuteurs ne sont pas symétriques. Le supérieur dit une forme et reçoit une autre de même pour le subordonné. A l'encontre du pouvoir, les formes linguistiques réciproques ou symétriques sont utilisées dans l'interaction pour exprimer et créer la relation de solidarité. Les formes non solidaires expriment la distance et la formalité alors que les formes solidaires expriment l'intimité et la familiarité. La solidarité peut être atteinte dans les interactions où les locuteurs partagent au moins un attribut commun, par exemple : même travail, même famille, même âge... La relation solidaire est symétrique si les interlocuteurs possèdent les mêmes particularités. Les locuteurs peuvent aussi utiliser la langue pour indiquer l'allégeance sociale. Si le choix linguistique effectué par un locuteur est reconnu normal pour un groupe, alors l'interprétation consiste à le considérer comme un membre du groupe. Il parle comme les autres membres du groupe auquel il est bien aligné. Inversement s'il viole la norme linguistique spécifique à un groupe, il est jugé comme un membre externe au groupe. Chaque identité d'une personne peut être associée à un certain nombre de formes verbales. Elle peut être plus ou moins partagée avec les autres et peut varier en fonction du temps et de l'espace.

Chaque fois que l'on utilise la langue pour communiquer, on ne peut pas éviter, au moins en partie, de transmettre à notre interlocuteur notre appartenance identitaire à certain âge, à certaine classe sociale, à certaines régions, à certaine catégorie de personnes cultivées... toutes ces informations sociales spécifiques,

---

elle est phatique et sert à maintenir une connexion entre les participants, d'autre part, elle est sociale et identitaire et sert à montrer la solidarité du groupe dans la rencontre, suivant en cela les normes sociales en vigueur.

identifiant le locuteur, sont reflétées par le choix des mots qu'il utilise, la manière de les prononcer et de les relier grammaticalement dans son discours.

### 1-2-Langue et identité du groupe

La langue se trouve au cœur de la construction identitaire, son vecteur tant au niveau individuel qu'à celui des groupes plus larges car c'est à travers elle que s'instaure la relation de soi à l'autre et se crée le lien social, et c'est grâce à elle que nous conceptualisons le monde environnant et l'arrachons à sa réalité empirique pour le faire signifier. Sous cet intitulé, nous examinerons les caractéristiques de l'identité, puis, l'identité du groupe.

L'identité n'est pas toujours fixe et immuable. Elle est un édifice que nous construisons constamment et négociant toute notre vie. Elle est exprimée inconsciemment à travers l'habillement que nous portons, les mœurs que nous pratiquons et la langue que nous utilisons. Parmi tous ces supports identitaires, ce dernier est beaucoup moins manipulable et difficile à contrôler consciemment. Il représente une caractéristique centrale de l'identité humaine et son révélateur. Quand nous entendons parler quelqu'un, nous pouvons immédiatement deviner son genre, son niveau éducatif, son âge, son affiliation géographique... A travers ces éléments, la langue est un symbole puissant de l'identité. Elle est une construction sociale, spécifique selon les contextes sociaux spécifiques et selon les "autres particuliers" avec qui on interagit. Si l'on prend, par exemple, la question de l'identité nationale, qui est fortement présente dans le discours politique depuis l'indépendance du pays, nous constatons que cette identité n'est pas envisagée comme essence immuable mais sujette à des changements. Etant le produit de l'histoire et trouvant dans le passé un élément d'enracinement, aujourd'hui, elle prend consistance en prenant en compte l'identité amazighe comme une des composantes majeures de l'identité nationale. L'école, la presse, la radio sont considérés comme des appareils idéologiques où les représentations dominantes de cette identité sont diffusées. Ce sont aussi les espaces qui focalisent les conflits qui entourent la définition de cette identité certes, mais aussi la défendent, la diffusent et lient les concitoyens à l'ensemble de la communauté nationale. Cette notion est, enfin, indissociablement liée à celle de l'altérité.

L'identité se construit, se reconstruit et se déconstruit constamment à l'épreuve de l'autre qui soit différent et sans qui il n'y a pas de prise de conscience de sa propre existence. C'est cette différence de l'autre qui m'oblige à me regarder en me comparant à lui, en cherchant à détecter les points de ressemblance et de différence ; sinon comment percevoir les traits qui me seraient propres. Qu'elle soit individuelle ou groupale, l'identité est liée à la notion de différence ou d'altérité. C'est d'abord par référence à autrui, par son regard, que l'on arrive à se construire son identité et à la lui imposer. Mais la continuité de celle-ci dépend du maintien d'une frontière et donc d'une codification constamment renouvelée des différences culturelles entre groupes voisins ou l'"autre". Autrement dit, si cet autre ou élément

externe est vue comme nécessaire à toute progression de soi, il peut aussi constituer une menace potentielle et entraîner la perte sinon la mort de l'identité.

L'identité est multifacette. Naturellement, chaque être humain, en plus de son identité personnelle, étant celui qui est lié spécifiquement à soi-même en tant qu'individu, différent des autres, il endosse un répertoire d'identités groupales (groupe ethnique, professionnel, social, éducatif..) et d'affiliation géographique, de sexe, d'âge... Cela peut être visuellement représenté par un schéma extrêmement compliqué de cercles concentriques qui englobent les uns les autres ou chevauchent en portant chacun sur des groupes d'identités différentes. Le plus petit segment constitue le lieu où s'inscrit l'identité individuelle, considérée comme un sous-ensemble des identités de groupes plus généraux. L'identité est aussi une réalité imbriquée, stratifiée comme l'algorithme des poupées russes dont le principe utilisé, la récursivité, consiste à décrire la propriété des concepts ou d'objets qui se définissent à partir d'eux-mêmes. Autrement dit, l'identité linguistique d'un locuteur natif est contenue dans l'identité locale, elle-même contenue dans l'identité régionale, elle-même contenue dans l'identité nationale, elle-même contenue dans une identité plus large, voire transnationale ou transfrontalière. Ainsi, l'identité amazighe est une série d'identités de taille décroissante, placées les unes à l'intérieur des autres, allant de celle d'un groupe plus large à celle du groupe le plus restreint, celui pour lequel porte cette contribution.

## 1-2- 2- Identité du groupe

Dans une communauté donnée, l'identité n'est pas une notion fixe, mais une notion dynamique et évolutive, tributaire de la dimension spatio-temporelle et des influences exogènes, exercées par les "autres d'où sa diversité et sa richesse tant au plan macrosociolinguistique qu'au plan microsociolinguistique.

La langue n'est pas un simple moyen de communication interhumain ou une institution sociale résultant de la vie en société dont elle reflète l'expérience socio-culturelle comme le prennent souvent les linguistes et autres théoriciens de la langue. Au-delà de la simplicité de ces définitions purement linguistiques ou formelles de ce qui est la langue, celle-ci est une sorte de drapeau d'allégeance et obéit à des impératifs politiques beaucoup plus compliqués. C'est ainsi qu'elle est exploitée par le pouvoir en place à des fins politiques. Elles constituent le principal vecteur sur lequel les politiques ont agi pour limiter ou favoriser la vitalité des groupes ethnolinguistiques. Ainsi l'idée de nation marocaine est restée intimement liée à la notion de langue, l'arabe exploitée aussi bien par le mouvement de libération comme bannière, comme drapeau d'allégeance ralliant une masse ethnique et linguistique diverse pour poursuivre l'objectif de l'indépendance du pays que par la classe politique qui, jusqu'à une date fort récente, voyaient dans cet instrument linguistique exclusive, un vecteur de reconstruction du pays indépendant. L'ensemble de l'équation se résume donc dans le slogan "une nation, un peuple, une langue". Telle est aussi l'association postulée par les intellectuels de l'époque. Cette tendance, a énormément contribué à la recrudescence de l'idéologie nationaliste au

Maroc. Actuellement, cette façon de voir a fait preuve de ses faiblesses et la langue amazighe qui a vécu en léthargie, sert de symbole d'identité comme cri de ralliement pour la formation d'un nouveau sens de l'identité nationale.

### **1-2-2-2-Langue et identité régionale**

Les variétés de la langue amazighe à savoir tarifiyt, tamazight, tasousiyt en plus du parler des oasis, minoritaire au sens démographique et social par ce que beaucoup phagocyté par l'arabe, exhibent des identités linguistiques complexes, multiples et mouvantes qui se rejoignent toutefois sur plusieurs aspects. Ces variétés dont on reconnaît de facto l'existence et dont on vient de reconnaître la légitimité ne sont plus ressenties comme une menace de l'identité nationale.

Au niveau de chaque région, associée à une certaine variété de langue ; le rif/tarifiyt, le moyen atlas/tamazight, le sud/tasousiyt, le sud-est le parler oasisien, un sentiment d'appartenance régional est perçu chez les locuteurs et présuppose l'existence d'une certaine identité linguistique où le "nous" en tant que groupe de locuteurs s'oppose à "ils" tout autre groupe de locuteurs. Ainsi la construction de l'identité de chaque communauté linguistique régionale repose sur un paradoxe nécessaire. Le "nous" des rifains, par exemple, n'existe que de façon contrastive avec "vous" des amazighes du moyen atlas, du sud atlas ou des oasis qui sont les autres mais ces autres sont différents de "nous" à cause des différences linguistiques confinées dans chaque variété régionale. Quant à l'usage stratégique de chaque dialecte ou variété comme un puissant symbole d'identité, il peut se faire suivant deux manières selon que les locuteurs veulent maintenir les frontières intergroupes ou, au contraire, les abolir. Il peut se faire soit comme **divergent** quand on met en évidence les différences entre le groupe d'identité, l'un appartenant au locuteur, l'autre à l'interlocuteur, soit comme **convergent** lorsque on a l'intention d'entretenir un lien social avec son interlocuteur et faire preuve de solidarité envers lui, on utilise la langue en minimisant les différences entre son parler et celui de son partenaire de l'échange.

Parmi les identités groupales, celle relevant de l'affiliation à une communauté linguistique constitue la plus grande et la plus englobante et s'inscrit probablement dans le cercle le plus large. Ainsi les amazighophones quelque soit la variété amazighe qu'ils utilisent et le pays où ils s'établissent, ont un sentiment qu'ils partagent en commun une culture, une identité ébranlée dans ses composantes non-linguistiques, une langue dialectalisée et balkanisée suite aux vicissitudes de l'histoire.

### **12- Enquête (socio-)linguistique**

L'enquête est une opération visant la recherche d'informations, la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. Elle explore les domaines variés de la réalité sociale. Cette méthode d'enquête constitue un emprunt fait par la sociolinguistique à la sociologie. Elle permet, par la prise en compte des indices de statuts socio-économiques, une meilleure clarté des études sociolinguistiques. Ainsi,



partant de l'hétérogénéité linguistique qui est la manifestation de l'hétérogénéité sociale, le sociolinguistique recourt à l'observation des échanges ordinaires au sein de la communauté comme un tout pour montrer que les variations sociales de la langue sont aussi structurées linguistiquement que socialement. Toutefois cette technique basée sur l'observation n'est pas neutre puisqu'elle peut produire des effets adverses empêchant ou modifiant l'objectivité des données récoltées.

Quoiqu'il en soit, pour qu'elle soit menée à bien et qu'elle donne les résultats escomptés et fiables, il faut la préparer minutieusement en fixant les objectifs dévolus à la recherche et en choisissant le type d'enquête à effectuer, les techniques adéquates à la problématique, les enquêtés et les enquêteurs.

Les objectifs et les hypothèses d'une enquête permettent non seulement d'orienter mais aussi d'encadrer la collecte des données et de la limiter uniquement à celles qui sont effectivement pertinentes pour l'analyse. Une enquête où les objectifs sont mal formulés et/ou les hypothèses sont mal élaborés risque de récolter des données peu pertinents. Une enquête sociolinguistique, par exemple, peut avoir comme objectif: examen de la vitalité d'une langue, évaluation de l'étendue du bilinguisme dans une communauté, étude sociolinguistique du parler X dans une communauté Y, études sociolinguistique des formes d'adresse dans une communauté...

Quant au type d'enquête, il n'existe pas d'enquête passe-partout que l'on peut appliquer à tout sujet de recherche. En fait, chaque problématique nécessite la sélection d'un type d'enquête particulier auquel correspond (ent) une ou plusieurs techniques appropriées. Si l'on choisit, par exemple, l'étude des usages linguistiques au niveau macrosociolinguistique ou microsociolinguistique, on fait appel à deux types d'enquêtes associés à chaque niveau d'étude. Au niveau macrosociolinguistique, le nombre d'enquêtes est très important et répond au souci d'échantillon représentatif. Le but est de recueillir un corpus oral relativement exhaustif qui peut être exploité de manière objectif. Au niveau microsociolinguistique, comme c'est le cas de l'étude du mélange de code, le nombre d'enquêtes est très réduit: un seul locuteur ou un groupe de locuteurs peut suffire.

Les méthodes d'enquêtes varient aussi bien selon les situations sociales qui mettent en relation l'enquêteur et l'enquêté que selon les objectifs assignés à ces enquêtes.

L'enquêteur peut recourir à l'observation directe. Il enregistre les activités linguistiques sans que ses informateurs soient prévenus ce qui empêche ces derniers de se surveiller et par conséquent donne des données spontanées et naturelles. Cette méthode, bien qu'elle n'affecte pas les réponses attendues, elle pose des questions éthiques et déontologiques. Compte tenu de sa responsabilité morale envers ses enquêtés, l'enquêteur doit éviter tout procédé d'enregistrement (micro-caché, caméra invisible ...) fait à leur insu. Plus encore, et conformément à sa position éthique, il ne peut se permettre de confier son corpus à autrui ni d'en publier

les extraits sans en avoir obtenu leur consentement. On demande à l'informateur si l'enregistrement des données auxquelles il a participé peut être communiqué aux autres chercheurs intéressés ou être publiées dans des revues dans un but purement scientifique. Il peut aussi procéder par l'observation indirecte en effectuant l'enregistrement des données avec accord des enquêtés. Cette façon de procéder constitue un respect de la déontologie, certes, mais les données recueillies peuvent souffrir du manque de spontanéité.

Enfin, dans l'observation participante, l'enquêteur participe à la vie du groupe, à ces interactions, s'y fait place pour se faire accepter dans la communauté qui l'objet de son investigation, De ce fait, il neutralise la distance sociale et culturelle susceptible d'avoir des effets sur la cueillette des données et sur les résultats obtenus. Une telle technique, malgré son coût élevé, elle procure d'excellents résultats : les données y gagnent en authenticité et en qualité. Après de ces méthodes aussi riches que variées, l'enquêteur peut effectuer des sondages, des entretiens dirigés, semi-dirigés, libres, varier les situations sociales d'enquêtes ou combiner les différentes techniques.

Dans une enquête destinée à observer et à décrire la langue dans son usage social au sein d'une communauté considérée comme un tout, et pour éviter les effets négatifs qui pourrait naître dans le cas où la proximité sociale ferait défaut, le choix d'un enquêté, parmi les gens de connaissance et bien ancré dans la communauté de référence s'impose. Par exemple, si l'on choisit l'étude du parler en usage dans une communauté donnée, on choisit les informateurs natifs de ce parler ou ceux qui ont vécu pour longtemps dans cette ville, mais ayant comme première langue ce parler local. L'enregistrement des activités linguistiques s'effectue donc avec des informateurs représentatifs de la langue, objet de recherche.

L'enquêteur, quant à lui, doit avoir une meilleure connaissance de la spécificité du terrain afin d'y opérer à l'aise, d'y instaurer une communication non-violente et d'assurer un climat de confiance et d'échange avec ses enquêtés. Il doit s'adapter au mieux à la situation sociale d'enquête où il se présente comme simple membre du groupe, sans manifester aucune dissymétrie de rôle envers ses enquêtés. C'est à lui que revient le rôle d'instituer les règles de l'enquête, de fixer unilatéralement les objectifs, de décider qu'elles sont les pratiques éthiquement correctes ou incorrectes. Cette relation dissymétrique, renforcée lorsque l'enquêteur détient une position supérieure à l'enquêté dans la hiérarchie des différentes espèces de capital, peut peser sur la relation d'échange entre les participants et peut avoir des effets sur les résultats obtenus. Pour atténuer ces effets, l'enquêteur s'efforce de marginaliser sa présence et d'instaurer une relation d'échange symétrique.

**Exercices et questions de révision**

**1-Répondez par vrai ou faux. Justifiez votre réponse.**

- a- L'exploration de la nature des variations linguistiques constitue l'un des objectifs de la sociolinguistique.
- b- Une variété régionale ne peut jamais devenir standardisée comme une langue nationale et officielle du pays.
- c- Les hypothèses d'une enquête permettent de limiter la collecte des données uniquement à celles qui sont effectivement pertinentes pour l'analyse.
- d- La variation linguistique n'est pas considérée comme une caractéristique inhérente aux systèmes linguistiques.
- e- Les variations sociales corrént avec les variations régionales.
- f- Le dialecte est linguistiquement inférieur à la langue standard.
- g- La variation situationnelle est liée au contexte communicatif du locuteur.
- h- La langue comme un moyen de communication sociale est un système homogène partagé par un groupe de locuteurs homogène.
- i- Les habitants d'une vallée qui utilisent un certain idiome appartenant à une langue déterminée forment une communauté linguistique.
- j- La variation régionale ne peut jamais aller jusqu'à gêner l'intercompréhension
- k- La langue standard est imposée par l'école à toute la population comme modèle de langue.
- L- L'analyse sociolinguistique ne doit pas pendre en compte les traits contextuels considérés comme pertinents pour la production des actes verbaux.

**2- Soulignez la bonne réponse.**

- a- La caractéristique linguistique la plus pertinente d'un dialecte régional est (ses *morphèmes*, son *accent*, l'*usage de ses mots*).
- b-(Les barrières sociales, les barrières géographiques, les résistances psychologiques au changement) constituent la source principale de la variation régionale.
- c- La variation temporelle ou diachronique est produite par le facteur (*espace*, *temps*, *social*)
- d –Une communauté linguistique est définie comme un ensemble de locuteurs qui (emploient les mêmes formes linguistiques, partagent les mêmes normes linguistiques, ont le même âge)
- e – (Une variante, une variété, une variabilité) est un élément linguistique concret, observable.
- f- (Le sociolecte-le sexolecte-le topolecte) est une variété parlée dans une région particulière.
- g- La variation sociale est la manifestation, dans le domaine linguistique, de l'influence des facteurs d'ordre (temporel- social- spatial).
- h- La langue officielle qui s'impose à tous les services officiels de l'Etat marocain est (le berbère- l'arabe standard- le français).
- i- Le contexte d'apprentissage d'une langue maternelle est représentée par (les médias - la maison – l'école).
- j- La langue est un système (homogène et stable – hétérogène et instable – homogène et instable).

**3-La sociolinguistique s'intéresse à la variation linguistique et en propose une typologie. A partir de chaque exemple ci-après, donnez le type qui lui correspond.**

- a- Exemple : tarifit / tachelhit  
Type : variation.....
- b- Exemple : le français du XVII<sup>ème</sup> siècle / le français du XXI<sup>ème</sup> siècle  
Type : variation.....
- c- Exemple : usage des jeunes/usage des personnes âgées  
Type : variation.....

#### 4- Textes à compléter

**4-1- à l'aide des termes suivants :** *apprennent, diglossie, maison, communauté, distincts, associés, langue, relativement.*

La.....est une situation linguistique..... stable où une .....utilise deux codes distincts (ou deux variétés d'un code) dans des contextes.....Il peut s'agir de langues ou de dialectes différents. Ainsi, les gens peuvent parler une..... Dans des occasions sociales et une autre au travail. Les statuts qui sont ..... aux codes divergent souvent grandement. Les enfants vivant dans des communautés diglossiques.....généralement la forme moins standard à la .....puis apprennent la forme standard à l'école.

**4-2-par ce qui suit :** *lutte, autorisée, savoir scolaire, enseignants, apprentissage, écarts, école, normes linguistiques, dialectes.*

L'.....de la langue standard étant l'une des principales fonctions de l'..... et la transmission de tout le.....s'effectuant à travers cette même langue standard, l'école se trouve être inévitablement le lieu privilégié d'une..... permanente d'imposition des ..... Face à ceux qui s'écartent, par ignorance ou par méconnaissance, des règles de la langue.....et surtout contre ceux qui usent d'un type de langage non reconnu, tels les ....., langues vernaculaires, argots..., les transmetteurs de savoir que sont les .....ont pour rôles à la fois affichée et implicite de censurer, corriger et redresser systématiquement les .....

**4-3 à l'aide des termes suivants :** *certaine extension géographique, homogénéité linguistique, unité sociologique élémentaire, dialectes régionaux, parlars locaux, description-définition interne, variations linguistiques, la langue berbère.*

[...]......, réalité purement linguistique, se réalise sous la forme d'un certain nombre de....., qui eux-mêmes s'éparpillent en une multitude de..... Seul le parler présente une..... quasi parfaite et est donc susceptible d'une.....(linguistique) précise. Il correspond normalement à l'usage d'une....., village ou tribu. Le dialecte, lui, peut présenter des ..... parfois considérables, notamment lorsqu'il a une..... (domaine chleuh, touareg, tamazight du Maroc central, kabyle...).

**4-4- Complétez le sous-chapitre 'la communauté linguistique', extrait du dictionnaire de linguistique de Dubois et al.(1973,96) à l'aide de ce qui suit :**

*communiquer- groupements linguistiques- communauté linguistique – monolingue - langue – homogène - dialecte- reproduire- comportements linguistiques – appartenir - différences de génération.*

On appelle..... un groupe d'êtres humains utilisant la même..... ou le même..... à un moment donné et pouvant ..... entre eux. Quand une nation est ....., elle constitue une communauté linguistique. Mais une communauté linguistique n'est pas..... ; elle se compose toujours d'un grand nombre de groupes ayant des..... différents ; la forme de langue que les membres de ces groupes utilisent tend à

..... d'une manière ou d'une autre, dans la phonétique, la syntaxe ou le lexique, les ....., d'origine ou de résidence, de profession ou de formation (différences socioculturelles). Une communauté linguistique n'est donc jamais entièrement homogène. Elle se subdivise en de nombreuses autres communautés linguistiques. Tout individu appartenant à la communauté peut évidemment..... en même temps à plusieurs.....

**4-5- à l'aide des termes suivants :**

*la langue commune, une communauté, les faits sociaux, Les différentes variétés, une langue à tradition orale, Le lexique, des systèmes séparés, les faits linguistiques, une langue disposant d'un outillage d'écriture.*

..... représente un terrain privilégié où se manifestent les répercussions que ..... ont sur .....

b- ..... régionales et sociales repérables dans..... ne sont pas et relativement distincts. Ils forment dans leur ensemble.....

c- On reconnaît qu' ..... peut exister sous une forme stable au même titre qu' .....

**5- La sociolinguistique recouvre des domaines aussi riches que variés. Citez-en quatre. (2pts)**

- a-.....
- b-.....
- c-.....
- d-.....

**6- Citez quatre sciences sociales avec lesquelles la sociolinguistique entretient des relations étroites. (2pts)**

- a-.....
- b-.....
- c-.....
- d-.....

**7- Comparez la variété prestigieuse à la variété non-prestigieuse en expliquant leurs caractéristiques sociales. (5pts)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**8-Citez, en les expliquant, les facteurs responsables du changement et du maintien d'une langue.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**9-La sociolinguistique considère-t-elle la langue comme un système formel qui peut être étudié indépendamment des personnes qui la parlent**

.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

**10- Quel est le critère qui permet de déterminer si deux dialectes sont deux variantes d'une même langue ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**11- La variable linguistique est-elle toujours conditionnée par la variable sociale ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**12- La variation est –elle libre ou motivée et structurée ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**13- Dans quel cas le locuteur varie-t-il son comportement linguistique ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**14- Qu'est ce qu'une langue standard ? La standardisation d'une langue à tradition orale est-elle possible ? Selon vous, quelles sont les conditions requises pour qu'un tel processus réussisse ?**

**15- Traitez, en quelques lignes, le sujet suivant :**

**a-** William Labov qui travaillait en dialectologie sociale a démontré que ce qui détermine la variation dans la langue est extérieur à la langue c'est-à-dire qu'il y a des facteurs extralinguistiques voire sociolinguistiques, comme le facteur temps, espace, classe sociale et situation d'interaction qui sont à l'origine de ce phénomène. Discutez et illustrez un de ces facteurs.

**b-** Le but de l'enquête sociolinguistique est d'obtenir un ensemble de données solides sur le discours d'une personne. Quelles sont les pièges que doit éviter l'enquêteur et quelles sont les conditions qu'il doit remplir pour mener avec rigueur son enquête sociolinguistique ?

**16- Expliquez, en vous appuyant sur des exemples, cet extrait de l'article *sociolinguistique* (J.Dubois et al. Dictionnaire de linguistique.1973, 444)**

“La sociolinguistique se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la co-variance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet. ”

**18-Vous explicitez, en l'illustrant, cette affirmation de Meillet, Antoine : "L'état actuel des études de linguistique générales", leçon inaugurale au Collège de France (13 février 1906), repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 (rééd. 1965, p. 17) :**

"Du fait que la langue est un fait social, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social."

**19- Commentez la citation suivante :**

“La méthode primordiale pour obtenir un ensemble de données solides sur le discours d'une personne est l'interview individuelle enregistrée au magnétophone. Le discours de l'interview est un discours soigné, non de façon absolue, mais par comparaison avec le parler de la vie quotidienne. Dans l'ensemble, c'est un discours public, surveillé et contrôlé par la réaction à la présence de l'observateur ”.

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Editions de minuit.p.94

**Votre commentaire peut s'appuyer, entre autres, sur**

- *la critique de l'interview perçue comme une interaction se produisant dans une situation sociale non authentique.*

- *l'adaptation d'une méthode alternative visant la récolte des productions langagières plus naturelles et plus spontanées que celles de l'entretien et qui consiste à “ observer l'usage public du langage dans la vie quotidienne, hors de toute situation d'interview, et voir aussi comment les gens s'en servent en l'absence de toute observation explicite” ( W. Labov, ibid ).*

- *les conditions requises pour la réussite d'une enquête ( socio) –linguistique.*

**20-En vous appuyant sur l'extrait ci-dessous, classez et analysez les différents types d'enquêtes sociolinguistiques.**

"[En sociolinguistique] le premier type d'observation a ses lettres de noblesse en ethnologie, notamment pour les sociétés dites primitives : il s'agit pour le chercheur de se faire admettre dans la communauté à étudier afin d'en comprendre les rouages de l'intérieur et de lever les obstacles d'une trop grande distance culturelle. A ce moment-là, il est partie prenante du réseau d'interactions des membres du groupe. Ce type d'enquête [qu'on appelle « l'observation participante »] est bien entendu assez long car il requiert un temps d'adoption de l'individu par la communauté, adoption qui n'est pas toujours réussie. Cela suppose un

engagement personnel qui n'est pas toujours simple [...] Pour y parvenir, il faut vivre avec les habitants avant de les considérer comme des locuteurs. [...]

L'observation directe consiste à enregistrer les événements au moment où ils se produisent avec le maximum d'objectivité, dans le souci d'annuler au maximum les effets de la présence de l'observateur. Dans le domaine qui nous intéresse, on peut imaginer l'enregistrement d'échanges langagiers dans des situations de communication de la vie quotidienne, les sujets étant ou non avertis de la présence d'un témoin. [...].

Le troisième type d'observation, l'observation indirecte, qui est définie comme sollicitée par l'observateur, comprend l'entretien dit « semi-directif », au cours duquel le chercheur sollicite la parole chez son interlocuteur. A la différence de ce qui se passe dans l'observation dite directe, les données de la situation d'observation sont connues du sujet, même si celui-ci n'en connaît pas toujours le but exact. [...] Dans ces conditions] le fait de se savoir observé doit être considéré comme un facteur parmi d'autres susceptible de déterminer les réponses données par le sujet.

Pierre Dumont et Bruno Maurer. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, EDICEF/AUPELF, 1995, p. 101-104.

**21- A partir de cet extrait, dégagez les idées principales en les discutant au moyen d'exemples.**

"La sociolinguistique met en regard des diversités linguistiques et des diversités sociales non linguistiques, c'est-à-dire économiques, culturelles. S'il y a un concept qui a balisé son champ, tant en Europe qu'aux USA, depuis sa naissance, c'est bien celui de classe sociale. [...] Elle se pose la question suivante : comment et pourquoi les classes sociales diffèrent-elles dans leur usage de la langue ? Le linguiste, au sens étroit du terme, peut rejeter cette question en invoquant divers arguments : la notion de classe appartient à la sociologie et à la science politique et dépasse donc le cadre de sa discipline ; elle fait appel à des explications non linguistiques, et, plus subtilement, elle concerne la performance et non la compétence. Pourtant, cette question est pertinente pour lui : le donné linguistique peut éclairer la structure de la société, permettre d'identifier les divisions sociales, les points de conflit et de convergence ; il peut montrer que la division en classes est à la base de la variété standard d'une langue, de la nature subjective du préjugé linguistique ; il peut aider à révéler les sources de l'innovation sociale et les motivations des novateurs." (Christian Baylon, 1991, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Nathan, Chapitre 9 Classe sociale : I. La problématique, 1.1., p. 78).

**22-Commentez et discutez le texte suivant (extrait de l'article "sociolinguistique" dans *La grammaire d'aujourd'hui* de M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, p. 630-631) :**

"L'observation de la langue en situation naturelle pose le problème du recueil des données, car d'une part le paradoxe de l'observateur est de ne pouvoir observer ce qui se passe quand il n'est pas là, et d'autre part l'inégalité entre observateur et observé altère la langue ordinaire dès que l'observateur est présent. La description de la langue ordinaire pose aussi à la pratique grammaticale des questions cruciales. D'une part, sur le plan de la transcription, problème à peu près réglé par la phonétique mais qui laisse presque intouché le niveau prosodique, mais aussi d'autre part les problèmes de catégories d'analyse grammaticale, quand sont ébranlées des notions aussi fondamentales que la phrase ou le sujet."



Textes de lecture

FISHMAN, Joshua A. (1971). *Sociolinguistique*. Bruxelles : Editions Labor

**Langue - dialecte - variété.**

Dans de nombreux cas, la sociolinguistique recourt au terme « variété », sans en donner une définition. Le fait qu'un terme objectif, technique, dégagé de toute émotivité, semble *nécessaire* pour désigner une « sorte de langue », montre déjà en soi que l'expression « une langue » comporte un jugement, manifeste, une émotion ou une opinion; c'est en même temps, un mot qui suscite une émotion ou provoque une prise de position. Au point de vue des langues, cela est une donnée importante, et nous aurons l'occasion d'en reparler à maintes reprises. Nous utiliserons donc le terme « variété » pour ne pas nous laisser prendre au piège du phénomène que nous nous proposons de traiter : en d'autres termes, quand et par qui une variété déterminée est-elle considérée comme une langue? Et quand et par qui est-elle considérée autrement?

Initialement et fondamentalement, les variétés d'origine géographique sont connues sous le nom de *dialectes*. Ce mot est employé en linguistique en ce sens dans des termes comme *dialectologie* et *géographie dialectale*; c'est aussi en ce sens que l'utilisent les sociologues du langage. Couramment cependant, les dialectes peuvent représenter, signifier ou symboliser des éléments non géographiques. Ainsi, si les immigrants d'un pays A forment dans un pays B une minorité importante de pauvres, de misérables et d'analphabètes, leur variété linguistique, - le dialecte A, - signifiera, aux yeux de la population B, beaucoup plus que « la langue d'une région déterminée ». Le dialecte A deviendra le symbole d'une position sociale inférieure, - sur les plans de l'instruction et de la profession, - à celle que représente le dialecte B. Ce qui constituait une *variété régionale* à l'origine devient ainsi une *variété sociale* ou un *sociolecte*. Ensuite, si les locuteurs de la variété A n'ont pas accès au réseau d'interactions du groupe B, s'ils commencent à se marier entre eux, s'ils restent fidèles à leurs coutumes régionales, et s'ils continuent à ne rechercher que la compagnie de leurs compatriotes, ils peuvent, avec le temps, être considérés comme une communauté séparée, avec ses propres aspirations, ses croyances religieuses et ses traditions. De tout cela peut découler que la variété A ne sera plus désormais considérée comme une variété sociale, mais plutôt comme une *variété ethnique* ou *religieuse*; bien plus, la variété peut être cultivée à un point tel qu'elle sera considérée comme une « langue à part ». Cependant, dans la communauté A, il peut y avoir quelques locuteurs qui ont appris la variété B. Dans ce cas, ils utilisent la variété A dans leur propre communauté, pour des conversations plus intimes ou par solidarité avec le groupe, mais ils peuvent employer la variété B avec les « étrangers », dans un but professionnel ou par politesse. Pour de tels individus, A et B sont des *variétés fonctionnelles* contrastantes et complémentaires, comme si B était une sorte de *variété spécialisée*, - professionnelle.

La théorie rapidement esquissée ci-dessus a plus qu'une simple valeur pédagogique. C'est une illustration de la voie suivie, dans le passé, par de nombreuses variétés, - régionales ou sociales, - et c'est encore le cas, de nos jours, pour beaucoup d'autres. Néanmoins, c'est le point de vue *général* qui compte pour nous. Certaines variétés peuvent être senties comme régionales à une époque donnée, et comme sociales à une autre; ou encore, comme régionales au sein d'une communauté linguistique, et comme sociales par les étrangers. Elles peuvent avoir une utilité fonctionnelle accessoire pour leurs usagers, et non pour d'autres qui ne disposent pas d'autant de variétés contrastées dans leur langue. Ainsi, le terme « variété », - contrairement au terme « dialecte », - ne désigne pas une position linguistique particulière, - mais uniquement certaines différences, - par rapport à d'autres variétés. Un dialecte doit être une sous-unité régionale d'une langue, surtout dans sa forme parlée populaire. Le mot

«langue» possède une signification supérieure, le mot «dialecte» une signification subalterne, Pour chacun de ces termes, il est nécessaire que soit connue la classification à laquelle il appartient, avant que celle-ci soit acceptée comme telle. La sociolinguistique ne s'intéresse à ce problème que dans la mesure où les membres de la communauté discutent sur le point de savoir ce qui est et pourquoi, Le résultat peut en être que les dialectes se débarrassent de leur sujétion et sont « promus », par leurs locuteurs à un rang officiel et indépendant, tandis que des langues naguère indépendantes peuvent tomber dans une position subalterne. D'autre part, le terme « variété» ne désigne qu'un membre d'un répertoire verbal et, lorsque nous l'employons, cela signifie simplement qu'il existe encore d'autres variétés. Celles-ci peuvent être caractérisées par les étrangers sur la base des différences phonologiques, lexicales et grammaticales qu'expriment ces variétés. Leurs affectations fonctionnelles - comme langue ou comme dialecte, - ne peuvent cependant être déduites que de l'observation de leur utilisation dans un contexte social, et pas tellement des traits caractéristiques du code comme tel.

Les variétés se modifient au cours des temps, mais elles peuvent aussi *subir des changements* à la suite d'événements précis ou à dessein. Certaines variétés, utilisées à un moment donné par les écoles ou les universités, ne sont plus employées ensuite que par les campagnards et les illettrés. Dans ce processus, leur vocabulaire peut s'appauvrir parce que des centaines, voire des milliers de mots, jadis nécessaires, tombent en désuétude. En même temps, le vocabulaire, la grammaire et même la phonologie peuvent subir l'influence d'autres variétés, - parfois même non apparentées, - qui jouissent momentanément d'un plus grand prestige. De plus, des variétés qui n'étaient utilisées que dans les milieux linguistiques des plus modestes acquièrent, pour ainsi dire, une fonction supérieure : elles étendent leur vocabulaire et sont épurées ou enrichies, selon l'orientation prise par les locuteurs en fonction des circonstances. Toutes les variétés de toutes les langues sont également susceptibles d'extension et de modification; sous l'influence de modèles extérieurs, elles sont toutes, dans la même mesure, compressibles ou interpénétrables. Leurs possibilités sont aux mains, ou, pour mieux dire, dans les oreilles de leurs utilisateurs. Leur fonction dépend des normes des communautés linguistiques qui les emploient. Inversement, ces normes changent lorsque les communautés linguistiques subissent des modifications dans leurs conceptions propres, dans leurs relations avec les communautés qui les entourent et dans leur situation objective. Finalement, de tels changements entraînent souvent des modifications dans les variétés mêmes. Les communautés linguistiques et leurs variétés ne sont pas simplement des systèmes imbriqués les uns dans les autres, elles sont aussi entièrement dépendantes les unes des autres. C'est cette dépendance réciproque qui forme l'objet de la sociolinguistique.

### **Attitudes et comportements les plus courants par rapport à la langue.**

Un des comportements sociaux les mieux connus vis-à-vis de la langue, c'est la *normalisation*, c'est-à-dire «la codification et l'acceptation, par une communauté de locuteurs, d'un système formel de normes qui définissent l'usage *correct* ». La codification est typiquement du ressort des gens « qui veillent sur la langue », tels les écrivains, les grammairiens, les professeurs, les auteurs: elle dépend de groupes déterminés qui naissent dans les communautés les plus diversifiées et pour lesquels l'usage de la langue est conscient et conditionné par la profession. La codification est formulée pour toute ou une partie d'une communauté linguistique; elle est diffusée au moyen des grammaires, des listes orthographiques, des dictionnaires, des manuels de stylistique et des anthologies de textes modèles, tant parlés, - par exemple, les discours, - qu'écrits. En fin de compte, l'acceptation de la variété formellement codifiée, donc normalisée, - d'une langue est promue par l'Etat, les établissements d'enseignement, les mass media, etc. Cette variété normalisée est dès lors étroitement associée à ces institutions, aux échanges entre elles et nous, ainsi qu'aux valeurs et aux objectifs qu'elles représentent.

Remarquons ici que toutes les langues ne possèdent pas une variété normalisée. De plus, une telle variété peut exister sans que soient rejetées pour autant toutes les variétés non normalisées du répertoire de la langue, du moins en ce qui concerne certaines fonctions: une interaction complémentaire existe alors entre elles et la variété normalisée. De même, diverses variétés normalisées complémentaires peuvent coexister au sein d'une même communauté linguistique. Enfin, des variétés, ne répondant pas actuellement aux normes, peuvent être soumises à un processus de normalisation; inversement, une variété normalisée pendant un certain temps peut subir une déstandardisation, si les locuteurs estiment qu'il n'est pas besoin de la maintenir rigide. La normalisation n'est donc pas une propriété de la langue en soi: ce traitement typiquement social est engagé dès qu'une société, suffisamment diversifiée, éprouve la nécessité d'une élaboration «symbolique» plus étendue.

Un autre concept social de la langue concerne "*l'autonomie*" de celle-ci: on entend par là le caractère unique et indépendant de ce système linguistique, ou, tout au moins, de l'une des variétés dans ce système. Les communautés qui parlent des langues nettement distinctes paraissent plutôt indifférentes à cette autonomie; cette dernière existe du seul fait de la distance géographique ou linguistique qui sépare ces langues. Par contre, s'il existe une grande ressemblance entre les langues, - du point de vue phonologique, lexicologique, grammatical, - prouver leur autonomie peut devenir primordial, du moins de la part de la plus faible envers la plus solide. Mais, si cette autonomie ne peut être démontrée, parce que la langue n'est qu'un dialecte, - une variété régionale, - celle-ci se trouve dans un état de subordination vis-à-vis de l'autre, et ceci peut aboutir à sa domination politique.

Un important moyen de stimuler l'aspiration d'une langue à l'autonomie en est la normalisation. L'existence de dictionnaires et de grammaires montre souvent qu'une variété déterminée est considérée comme une «vraie langue». Ces dictionnaires et ces grammaires ne sont pas seulement des témoignages de l'autonomie, ils la développent, l'augmentent par l'introduction de nouveaux mots, par l'accent qu'ils mettent sur des alternatives phonologiques et grammaticales qui menacent l'autonomie en s'écartant des normes. «On ne naît pas héros, on le devient»: cette maxime vaut aussi pour les langues historiquement apparentées. Il faut travailler d'une manière ardue à cette autonomie. Dans ce cas, il n'y a pas d'autonomie par *l'Abstand*, la distance mais plutôt par *l'Ausbau*, - par le travail donc, et souvent en vertu de l'approbation officielle ou par des décrets, - et cela arrive surtout à leurs variétés normalisées principalement celles de la langue écrite.

Un trait typique des nouveaux riches est qu'ils se cherchent des aïeux. Nous trouvons la même caractéristique, dans les communautés dont la variété normalisée autonome est entièrement basée sur l'«Ausbau»: elles se préoccupent fort d'historicité; en d'autres termes, elles sont à la recherche d'ancêtres respectables dans la nuit des temps. C'est pourquoi beaucoup de communautés linguistiques créent et entretiennent des mythes et des généalogies au sujet de la naissance et de l'évolution de leur variété normalisée, afin d'effacer l'impression de nouveauté qui se dégage de leurs composantes plus récentes. Conséquence de cette prédilection très répandue pour *l'historicité*, on rattache souvent les variétés employées-récemment devenues autonomes par la normalisation, - à de vieux prototypes tombés pour la plupart en désuétude, ou considérés comme constitutifs de la langue des dieux, ou encore surgis des forces et des processus merveilleux et mystérieux par lesquels la communauté linguistique s'est formée elle-même, etc. Ainsi, une variété acquiert son historicité par le fait de son apparentement à une idéologie importante, à un mouvement national ou à une tradition. Ordinairement, l'historicité fournit la base ex post facto aux modifications fonctionnelles qui se sont imposées au vocabulaire de cette communauté linguistique.

Finalement, il semble que, vis-à-vis d'une variété quelconque de son répertoire linguistique, le comportement d'une communauté linguistique soit déterminé, - du moins partiellement, par la mesure où ces variétés sont visiblement *vitales*; elles le sont du moment

que des groupes de locuteurs les emploient spontanément pour une ou plusieurs fonctions vitales. Plus nombreux et plus importants sont les utilisateurs d'une variété déterminée, plus grande est sa vitalité et plus forte, par conséquent, sa faculté de normalisation, d'autonomie et d'historicité, -Inversement, plus faible est le nombre et plus bas le rang des usagers d'une variété, plus rapidement celle-ci va-t-elle rétrograder, comme si elle n'était qu'un instrument défectueux, incomplet, impropre au travail sérieux des fonctions importantes, sans lettres de noblesse et sans parenté propre. Généralement, ces idées préconçues ont force de loi: en conséquence, si le nombre et les ressources des utilisateurs d'une variété déterminée vont décroissant, ces mêmes usagers paraissent moins aptes à protéger sa normalisation, son autonomie et son historicité contre les influences contraignantes d'autres communautés linguistiques, contre leur répertoire verbal et leurs possibilités d'imposition de la langue.

Partant de ces quatre types très répandus d'attitudes et de comportements vis-à-vis de la langue, il est possible de déterminer sept sortes différentes de variétés, selon que ces types sont ou non présents à un moment donné (tableau 2). Nous ne devons pas perdre de vue que toute communauté linguistique peut avoir dans son répertoire *un certain nombre de ces variétés* qui se différencient sur le plan des quatre systèmes de comportements que nous venons de discuter. A ceci s'ajoute le fait que des variétés de profession ou de classe peuvent exister à l'intérieur de la plupart des variétés du tableau.

**Tableau 2**

**Caractéristiques des différentes sortes de variétés linguistiques (Stewart, 1968)**

Caractéristiques				type de variété	
1	2	3	4		
+	+	+	+	Langue normalisée	S
-	+	+	+	Langue populaire	U
-	-	+	+	Dialecte	D
-	-	-	+	Créole	K
-	-	-	-	Pidgine	P
+	+	+	-	Langue classique	C
+	+	-	-	Langue artificielle	A

1=normalisation ; 2=autonomie ; 3=historicité ; 4=vitalité

Dans quelques communautés linguistiques, l'estime que l'on porte à un interlocuteur, en face duquel on se trouve dans une position bien déterminée, peut se marquer par le passage d'une variété de classe sociale ou d'un dialecte à un autre. Dans d'autres communautés, la même fonction peut être réalisée par le passage d'un dialecte à la langue générale correcte, - cette dernière variété, pouvant seule posséder des terminaisons verbales formelles et des pronoms de politesse. Dans un autre cas encore, le passage d'une langue à l'autre, - ou du dialecte d'une langue à la forme générale correcte d'une autre, - peut être la règle acceptée et reconnue pour observer les normes de politesse. Lorsque ce passage est fonction des répertoires linguistiques dont dispose la communauté, il éveille comme tel, avec les différents concepts permettant de le caractériser et de l'interpréter, le constant intérêt de la théorie et de la méthode sociolinguistique.

**Communauté linguistique.**

«Communauté linguistique», comme «variété», est un mot neutre. Contrairement au cas d'autres caractéristiques de groupes, ce mot n'implique aucune dimension particulière, pas plus qu'une base de rassemblement bien définie. Une communauté linguistique existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une seule variété linguistique, ainsi que les normes de son emploi correct. Ainsi, une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes refermé sur lui-même, dont tous les membres sont bien d'accord

ensemble, ayant besoin les uns des autres dans des circonstances bien déterminées. Aucune de ces limitations, cependant, n'est caractéristique du monde entier, pas plus que des communautés linguistiques étudiées par la sociolinguistique.

Les groupes isolés et les tribus nomades ne constituent pas seulement de petites communautés linguistiques, elles forment aussi des communautés linguistiques qui utilisent au maximum l'influence verbale mutuelle de leurs membres au sein du groupe, parce que la spécialisation dans les rôles et celle des positions y sont très faibles. Si de telles communautés ne disposent en général que d'un vocabulaire très limité, a fortiori de peu de variétés. C'est que les expériences de la vie et les responsabilités chez un individu ressemblent fort à celles d'un autre. On peut cependant supposer que cette uniformité est plus apparente que réelle. Même de petites communautés bien circonscrites établissent une distinction entre les hommes et les femmes, entre les enfants et les adultes, entre les parents et les enfants, entre les chefs et les sujets. Ces communautés ont habituellement plus de contacts avec l'extérieur, - à cause du commerce ou de l'exogamie, - qu'on ne se le figure généralement. Elles présentent alors un répertoire fonctionnellement différent, - et souvent aussi un bilinguisme au sein du groupe, - basé sur la différence dans les comportements à l'intérieur du groupe.

Ces communautés, restreintes et nettement délimitées, - ou presque, - sont essentiellement différentes d'un groupe familial, souvent encore plus petit, d'un cercle d'amis, d'un groupe d'intérêts ou d'un groupe professionnel à l'intérieur d'une plus vaste communauté linguistique tel une tribu, un pays ou une ville. Dans le dernier cas, l'importance des liens entre les groupes n'est pas aussi grande que dans le premier cas: cela signifie que l'on remplit en général son rôle de fils, d'ami, de collègue, de membre d'un parti, etc., vis-à-vis de personnes *différentes*. Ce ne sont pas seulement les petits groupes, mais aussi les groupes plus nombreux, qui ont besoin d'une variété: si ces derniers n'ont que rarement ou jamais de contact entre eux, ils ont en commun des points de vue et des liens bien déterminés. Ainsi, les propriétés caractérisant et différenciant les communautés linguistiques ne sont pas uniquement l'importance et les dimensions du groupe; la façon dont leur existence est expérimentalement constatée, est également d'un intérêt plus que simplement documentaire. Dans de larges communautés variées, l'une des caractéristiques réside dans le fait que les variétés du répertoire verbal sont d'abord acquises par l'expérience et renforcées ensuite par l'impulsion des contacts linguistiques effectifs au sein de groupes particuliers. Par contre, d'autres variétés sont acquises d'une façon indirecte et renforcées sous l'impulsion d'une intégration symbolique à l'intérieur d'un groupe de référence qui n'existe que rarement, voire jamais, au sens littéral du mot. La «nation» ou la «région» représentent vraisemblablement une communauté linguistique de ce dernier type, et la langue normalisée, - la langue nationale, - ou la langue régionale représentent alors la variété correspondante.

Beaucoup de villes américaines constituent la preuve la plus évidente de ces deux composantes, - contact verbal et intégration symbolique, - du fonctionnement des communautés linguistiques. Quotidiennement, des centaines d'habitants du Connecticut, de différentes régions de Pennsylvanie et du reste de l'Etat de New York se rendent à New York City, pour y travailler ou y faire des emplettes. Si l'on exprime ces échanges verbaux en heures utiles, ces gens, qui emploient un dialecte différent de l'anglais de New York City, parlent probablement plus et plus souvent avec les New Yorkais qu'avec les habitants de leur région ou qu'avec les locuteurs de leur propre dialecte. Comment expliquer le fait que la plupart de ces gens font non seulement un usage différencié des traits typiques de leur dialecte, - (et pas seulement le soir, durant le week-end ou en vacances), mais surtout que la majorité connaît et utilise une variété neutre plus régionale différent de l'anglais de New York City et de leur dialecte, et qui constitue leur façon de se rapprocher de «américain correct»? Il est clair que l'«américain correct» de ces banlieusards de New York City ne peut se baser sur un grand nombre d'échanges oraux avec un groupe isolé, connu sous le nom de «people

américain». Il ne peut pas non plus se baser sur un groupe de personnes s'influençant mutuellement, - bien qu'il s'y réfère, - et parlant exclusivement l'«américain correct». De toutes ces considérations, nous pouvons tirer une conclusion: le groupe linguistique qui parle l'«américain correct» est un groupe de référence pour les habitants de la périphérie de New York City, tandis que cet «américain correct» est lui-même une variété qui, au moyen de son répertoire linguistique, remplit la fonction «d'intégration symbolique dans la nation».

Certaines communautés linguistiques, de même que leur langue, sont avant tout préservées par des difficultés de communications qui les isolent d'autres communautés et de leurs langues. Dans d'autres situations, la sauvegarde d'une communauté et de sa langue s'obtient d'abord par la force d'une intégration symbolique, même s'il n'y a aucune influence verbale réciproque. Dans beaucoup de communautés linguistiques vivent des groupes de ces deux types; dans de nombreux groupements existent ces deux sortes de membres. Les normes sociales qui déterminent l'aptitude à la communication peuvent s'appliquer avec une force et une régularité égales, sans tenir compte de l'interaction directe, mais bien de l'intégration symbolique qui est à la base de leur application.

Comme nous l'avons déjà dit, la variété normalisée, - c'est-à-dire la forme correcte, - d'une langue est surtout la variété constituant un symbole pour la nation en sa totalité et pour les hautes instances gouvernementales, l'enseignement et la culture en général. Cette variété s'associe à la mission, à la gloire, à l'historicité et à l'unicité de tout un «peuple»; c'est elle aussi qui met souvent en relation des gens; sans elle, ils ne formeraient pas un réseau d'interaction au sein d'une communauté linguistique symbolique ou «peuple». Ainsi, les variétés normalisées et les communautés linguistiques qui s'étendent sur un territoire plus vaste que celui qui dépend d'un contact oral, sont mutuellement dépendantes du point de vue historique et fonctionnel. Quand existent des réseaux de locuteurs de la variété normalisée, - lettrés, savants, élites de la société et de l'enseignement, - ils évoluent souvent, d'une part, vers un usage quelque peu spécialisé et, d'autre part, vers l'acquisition d'une autre variété non normalisée, quand ils sont amenés à avoir des contacts plus intimes et moins formels. Sans autre différenciation ou considération, la langue générale correcte est le moyen de communication le plus adéquat pour des groupes très étendus, mais non actualisés, ou pour des groupes sans relations entre eux, comme ceux que l'on atteint grâce aux mass media, aux publications officielles, aux codes et aux textes de lois. La langue normalisée est donc le moyen le plus «sûr» pour les communications avec des auditeurs dont l'auteur ne connaît pas le nombre ni la diversité. Cependant, dans la mesure où l'on attend d'une communication déterminée, indépendante du locuteur et de l'auditeur, - ou de l'émetteur et du récepteur, - qu'elle soit largement compréhensible, elle paraîtra plus archaïque ou classique que simplement correcte...

### **Relations de rôles.**

Chacun des deux locuteurs, au sein d'une communauté linguistique déterminée, - ou, plus précisément, dans un groupe déterminé au sein d'une communauté déterminée, - doit discerner la sorte de relations existant entre les rôles respectifs à chaque moment bien défini. Cette conscience fait partie de la communauté de normes et d'attitudes dont dépend l'existence d'une communauté linguistique. Père-fils, homme-femme, professeur-élève, clerc-laïc, employeur - employé, ami-ennemi, voilà quelques exemples des relations de rôles qui peuvent exister dans diverses communautés, mais non dans toutes. Les relations de rôles sont des ensembles, reconnus et acceptés, de droits et de devoirs réciproques entre les membres d'un même système socio-culturel. Pour les membres d'une telle communauté, l'une des possibilités de se faire connaître l'un à l'autre et, en même temps, de faire reconnaître leurs droits et devoirs réciproques consiste précisément à choisir la variété exacte qu'ils utiliseront pour se parler, - y compris l'éventualité, naturellement, de n'employer aucune variété. Il peut

arriver qu'en général les enfants soient vus, mais pas entendus; cependant, dans la plupart des communautés, les parents souhaitent qu'ils s'adressent à eux d'une autre manière que lorsqu'ils parlent à leurs petits camarades. Des Américains voyageant à l'étranger, on entend souvent dire qu'ils ne connaissent d'ordinaire qu'une seule variété du pays visité, La conséquence en est qu'ils s'adressent de la même façon à un enfant, à un professeur d'université, à une femme d'ouvrage et à une vendeuse: cela trahit non seulement le fait qu'ils sont étrangers, mais encore qu'ils sont incapables de saisir la relation de rôles en vigueur dans ce pays.

**La situation: opportune ou inopportune.**

Puisque le négociant et son client n'ont pas seulement des contacts en tant que tels, mais aussi parce qu'ils sont amis, fiancés, parents ou membres d'un parti, le lecteur est peut-être arrivé à penser qu'il existe vraisemblablement un élément de plus qui va changer dans leurs rôles. En effet, ni le *moment* ni l'*endroit* de la relation négociant-client ne sont vraiment l'idéal pour les autres possibilités de rôles citées ci-dessus. Les amoureux ont besoin d'un moment et d'un endroit qui leur conviennent; il en va de même pour toutes les autres relations de rôles. Ces trois données, - les *conséquences* des droits et devoirs d'une relation déterminée, à l'*endroit* le plus adéquat ou le plus typique de cette relation, au *moment* socialement déterminé pour cette relation, - si elles sont prises ensemble, forment la *situation sociale*, qui est apparue d'un grand intérêt pour la sociolinguistique.

**Tableau 3. La situation sociale (Bock, 1964)**

Situation : classe	Temps : heures de classe
Endroit : local de classe	Rôles : + professeur + élève +/- professeur stagiaire

+ signifie ‘contact obligatoire ; +/- ‘contact volontaire’

Pour la micro-sociolinguistique, le type le plus simple de situation sociale est la situation opportune, dans laquelle les trois données se combinent de la façon espérée, d'après le type de culture. Nous ne voulons absolument pas prétendre par là que le chercheur doive supposer qu'il n'existe qu'un moment et un endroit adéquats pour réaliser une relation déterminée, bien au contraire. Ainsi, pour la veillée des morts étudiée par Bock dans une réserve indienne micmac, il peut y avoir plus d'un moment et d'un endroit possibles pour la réalisation appropriée de relations déterminées.



**BERNSTEIN, Basil.(1975). Langage et classe sociales. Paris : Editions de Minuit**

**Code élaboré et code restreint. Définitions et brève description.**

On peut distinguer deux types généraux de codes : le code *élaboré* et le code *restreint*. On peut les définir, au niveau linguistique, par le caractère plus ou moins prévisible des éléments syntaxiques qu'un locuteur donné utilisera, dans un échantillon de discours représentatif, pour organiser les significations. Dans le cas d'un code élaboré, le locuteur opère sa sélection parmi une gamme assez étendue de choix possibles et il est très difficile de prévoir les éléments organisateurs. Dans le cas d'un code restreint, le nombre des choix possibles est souvent extrêmement limité, et on a beaucoup plus de chances de prévoir les éléments qui seront sélectionnés. Au niveau psychologique, on peut distinguer les codes selon le degré auquel chacun *facilite* (code élaboré) ou *inhibe* (code restreint) la disposition à exprimer les intentions sous la forme d'un discours explicite. Selon notre hypothèse, différents modes d'autorégulation, et donc des dispositions différentes, découleront du comportement

entraîné par ces codes. On opérera une distinction entre les composantes verbales ou linguistiques et extra-verbales ou paralinguistiques d'une communication. Par composante verbale ou linguistique, on se réfère aux messages dans lesquels la signification est donnée par l'intermédiaire des mots, par leur sélection, leur combinaison, leur organisation. Par composante para-linguistique, ou extra-verbale, on se réfère aux significations transmises par l'intermédiaire des formes d'expression associées aux mots (rythme, insistance, ton, etc.) ou des gestes, des postures et des jeux de physionomie.

### **Le code restreint à prévisibilité lexicale**

La forme pure d'un code restreint serait une forme où tous les mots, et donc la structure organisatrice quel que soit son degré de complexité, seraient totalement prévisibles pour les locuteurs et pour les auditeurs. On peut trouver des exemples de cette forme pure dans les modes ritualistes de communication : les relations protocolaires, les divers types de services religieux, les propos routinisés d'usage dans les réunions mondaines, les situations où l'on se trouve en position de narrateur d'histoires. Dans ces relations, les différences individuelles, qui ne peuvent s'exprimer verbalement que dans la mesure où il existe une possibilité de choisir entre des séquences ou des propos routinisés, se manifestent essentiellement par des variations dans les signaux extra-verbaux. Considérons le cas d'une mère qui raconte à son enfant des histoires que tous deux connaissent par cœur. « Et le Petit Chaperon rouge entra dans la forêt » (pause rituelle). « Et que penses-tu qu'il arriva ? » (Question rhétorique). Si la mère veut transmettre son expérience personnelle, son individualité, elle ne peut pas le faire par des variations de vocabulaire, mais seulement en jouant sur les signaux transmis par les canaux extra-verbaux : changements d'intonation, de hauteur de voix, de rythme, de physionomie, de gestes, ou même changement de tension musculaire si elle tient l'enfant dans ses bras. Le code définit donc les canaux par lesquels peut être offerte une information nouvelle (c'est-à-dire un apprentissage). Les intentions personnelles de la mère et de l'enfant, les aspects interpersonnels de leur rapport, ne peuvent être transmis que de façon extra-verbale. Une fois faite la sélection de la séquence, l'information nouvelle sera offerte par les canaux extra-verbaux, et ces canaux deviendront probablement l'objet d'une activité de perception spéciale. Le code restreint définit la forme du rapport social en restreignant la manifestation *verbale* des différences individuelles. Les relations inter-individuelles s'établissent essentiellement, travers la position sociale ou le statut social qu'occupent les individus. L'usage qui est fait de ce code et les conditions qui le font naître varient selon les sociétés. Nous avançons l'hypothèse que, dans un contexte où l'échange de messages verbaux est le plus prévisible (comme c'est le cas pour les propos de circonstance dans des situations conventionnelles), les participants ont peu de chances de deviner quels sont leurs attributs individuels réciproques. Le code ici offre la possibilité d'une adhésion différée à la relation : les décisions concernant sa forme future seront fondées sur l'interprétation des messages extra-verbaux. Soit par exemple dans une réunion mondaine deux personnes qui ne se connaissent pas et que l'on présente l'une à l'autre. Il y a des chances pour que s'ensuive une série de propos et de comportements de circonstance qui sont prévisibles pour chacun des interlocuteurs et permettent ainsi d'établir une relation sociale. Les propos sont impersonnels dans la mesure où les messages verbaux sont tous organisés par avance. Les sujets seront très sensibles aux signaux extra-verbaux, qui deviendront donc probablement l'objet d'une activité perceptuelle spéciale. L'évolution du rapport social ainsi noué dépend du type de conversation routinisée qui aura été initialement choisi et de la signification donnée aux signaux extra-verbaux. Dans ce cas, on le voit, l'attention est orientée vers les canaux extra-verbaux; la préparation du discours requiert un minimum de construction et l'échange des séquences verbales présuppose un héritage culturel commun qui



régit les communications verbales de ceux qui sont dans la position sociale d'invités à une soirée mondaine.

Il convient de noter :

- 1) l'importance du statut ou l'aspect positionnel du rapport social ;
- 2) que l'attention sera probablement orientée vers les canaux extra-verbaux, puisque l'information nouvelle passera par eux ;
- 3) que la construction verbale se borne au choix du type de séquence, sans aller jusqu'à la sélection et à l'organisation des éléments de la séquence ;
- 4) que le code restreint la manifestation des différences individuelles par le discours.

### **Le code restreint à prévisibilité syntaxique**

Le plus souvent, le code restreint n'autorise la prévision qu'au niveau syntaxique. Le vocabulaire employé peut en effet varier selon les cas, même s'il provient toujours d'un fonds lexical pauvre. Soulignons-le, la pauvreté du fonds lexical n'est pas un critère suffisant pour classer un code comme code restreint. L'émergence de ce code a pour condition la plus générale l'existence de relations sociales fondées sur un large ensemble d'identifications et d'attentes étroitement et consciemment partagées par les membres de la communauté. De là découlent des relations sociales de type communautaire. Le discours se réfracte à travers une personnalité culturelle commune, ce qui réduit le besoin d'explicitement les intentions sous forme verbale, si bien que la structure du discours est simplifiée et le vocabulaire tiré d'un fonds lexical pauvre. Les composantes extra-verbales de la communication deviennent un canal essentiel pour la transmission des impressions individuelles et, par là, des différences individuelles. Le discours tend à être impersonnel dans la mesure où le locuteur ne cherche pas spécialement à l'adapter à un référent donné. La manière de dire, le moment de dire deviennent plus importants que ce qui est dit. Les intentions de l'auditeur seront probablement tenues pour allant de soi, les significations probablement plus concrètes, descriptives ou narratives qu'analytiques ou abstraites; dans certains domaines, elles seront très fortement condensées. Le discours dans ce type de rapport social tend à être rapide et fluide, les formules de transition peu marquées, certaines significations sont énoncées par bribes, condensées et très particulières, le niveau de sélection du vocabulaire et de la syntaxe sera bas; et les significations qui ne renvoient qu'à la singularité individuelle seront probablement implicites. Il n'y a pas nécessairement de lien entre les codes restreints et la classe sociale. Tous les membres d'une société utilisent les codes restreints à un moment ou un autre. La fonction principale de ce code est de définir et de renforcer la forme du rapport social en restreignant l'expression verbale des expériences individuelles.

### **Le code élaboré : faible prévisibilité syntaxique**

Un code élaboré - code qui rend beaucoup plus difficile la prévision au niveau syntaxique - a chance d'apparaître dans le cadre de rapports sociaux qui incitent davantage les individus à sélectionner parmi leurs ressources linguistiques un arrangement verbal qui s'adapte étroitement à des référents spécifiques. C'est ce qui se passe lorsqu'on ne peut être assuré de l'intention d'autrui et qu'on est donc obligé de développer les significations et de les faire accéder au niveau de l'explicitation verbale. Dans ce cas, à l'inverse du code restreint, la construction verbale conduit à une organisation syntaxique et une sélection lexicale de plus haut niveau. La fonction principale de ce code est la préparation et l'émission d'une signification relativement explicite. Il ne s'ensuit pas que ces significations soient nécessairement abstraites, mais elles peuvent l'être. Ce type de code facilite la transmission et l'élaboration *verbales* des expériences individuelles dans leur particularité. La condition de l'interlocuteur n'est pas considérée comme allant de soi: en règle générale, le locuteur tend à modifier son discours en fonction de

la condition et des attributs spécifiques de son interlocuteur. Tandis qu'un code restreint facilite la construction et l'échange de symboles partagés par le groupe, un code élaboré facilite la construction verbale et l'échange de symboles individualisés ou personnels. Un code élaboré, par la régulation qu'il exerce, sensibilise ses utilisateurs aux distinctions et aux différences subtiles, et rend attentif aux ressources qu'offre un système complexe de concepts hiérarchisés. Pour organiser l'expérience. Un exemple fera apparaître comment ces différents codes règlent les rapports sociaux.

Imaginons une réunion où un homme se trouve en *compagnie* d'un grand nombre de personnes qu'il n'a jamais encore rencontrées. Il aborde une jeune fille. Il va d'abord utiliser un code restreint (forme à forte prévisibilité *lexicale*) pour établir *la* relation. Pour mieux connaître *les* caractéristiques particulières de cette jeune fille, il tentera d'interpréter *le* sens de sa présence et *les* signaux extra-verbaux. Puis il recourra probablement à un code élaboré (s'il en possède un) qui leur permettra à tous deux d'exprimer verbalement, de façon détaillée, leurs expériences singulières. Ils ont ainsi plus de chances de découvrir un terrain commun et l'homme peut alors passer à un code restreint (forme à forte prévisibilité syntaxique). A ce moment, *la* qualité de *leurs* relations change : *la* jeune fille peut tenir ce changement de code pour présomptueux et forcer l'homme à retourner à un code élaboré ou, *comble* d'infortune, à un code restreint (forme à forte prévisibilité lexicale). Ce qui nous importe dans cet exemple, c'est que les codes, qui sont suscités par la relation sociale et l'expriment, ont en même temps une action régulatrice. *L'aptitude à changer de code conditionne l'aptitude à changer de rôle...* (Traduit par J.-C. Combessie.)



**Labov, William. (1976). Sociolinguistique. Paris : Editions de minuit**

### **La stratification sociale de (r) dans les grands magasins new yorkais**

Quiconque s'attaque à l'étude du langage dans son contexte social se heurte aussitôt au problème méthodologique classique : l'interférence entre les moyens employés pour rassembler les données et ces données elles-mêmes. La méthode primordiale pour obtenir un ensemble de données solides sur le discours d'une personne est l'interview individuelle enregistrée au magnétophone. Le discours de l'interview est un discours soigné, non de façon absolue, mais par comparaison avec le parler de la vie quotidienne. Dans l'ensemble, c'est un discours public, surveillé et contrôlé par la réaction à la présence de l'observateur. Mais ce dernier, même en s'en tenant à une telle définition, peut se demander si les réponses qu'il recueille ne constituent pas un produit particulier de son interaction avec le sujet. On peut remédier en étudiant celui-ci dans son contexte social ordinaire, sa famille ou ses camarades (Labov, Cohen, Robins et Lewis, 1968). On peut aussi observer l'usage public du langage dans la vie quotidienne, hors de toute situation d'interview, et voir aussi comment les gens s'en servent en l'absence de toute observation explicite. Ce chapitre est précisément le compte rendu d'un emploi systématique d'une telle observation fugitive et anonyme, appliquée à la structure sociolinguistique de la communauté.

Il est le premier d'une série de six, qui traitent principalement de l'étude sociolinguistique de la ville de New York. Cette étude se fonde avant tout sur un échantillon aléatoire de la population du Lower East Side, qui sera examiné dans les chapitres suivants. Mais, avant d'entreprendre l'étude systématique, nous nous sommes livrés à une série d'enquêtes préliminaires, faites de soixante-dix interviews individuelles et d'une grande quantité d'observations anonymes dans les lieux publics. Nous sommes ainsi parvenus à définir les principales variables phonologiques à étudier, dont (r), à savoir la présence ou l'absence de [r] consonantique en position postvocalique, dans *car, card, four, fourth* (voiture, carte, quatre, quatrième), etc. Cette dernière variable, en particulier, s'est révélée

extraordinairement sensible quant à la mesure des stratifications sociales ou stylistiques. Les interviews préparatoires ont fait apparaître la possibilité d'éprouver empiriquement deux idées générales, qui sont, premièrement, que la variable linguistique ( $r$ ) représente un facteur de différenciation sociale pour tous les niveaux de langue à New York, et deuxièmement, que des énoncés brefs et anonymes peuvent servir de fondement à une étude systématique du langage. C'est à cette fin qu'a été menée en novembre 1962 l'étude dans les grands magasins dont il est ici question.

On ne saurait envisager la distribution sociale du langage à New York sans rencontrer aussitôt les stratifications sociales qui structurent toute la vie de la cité. Ce concept est analysé assez en détail dans l'étude sur le Lower East Side ; ici, il nous suffit d'examiner brièvement la définition qu'en donne Bernard Barber : la stratification sociale est le produit de la différenciation et de l'évaluation sociale. Le terme n'implique aucunement l'existence de classe ou de castes spécifiques, mais signifie simplement que le fonctionnement normal de la société a produit des différences systématiques entre certaines institutions ou certaines personnes, qui ont été hiérarchisées d'un commun accord sur une échelle de statuts ou de prestige.

Nous posons au départ l'hypothèse générale suggérée par les interviews préparatoires : si deux groupes quelconques de locuteurs new yorkais sont rangés dans un certain ordre sur une échelle de stratification sociale, cet ordre se traduira tel quel par leur différence quant à l'emploi de ( $r$ ).

On pourrait facilement éprouver cette hypothèse en comparant les groupes professionnels, qui sont parmi les indices de stratification sociale les plus importants. Nous pourrions, par exemple, prendre un groupe d'avocats, un groupe d'employés de bureau et un groupe de concierges. Nous n'irions guère au-delà de ce qu'indiquent les interviews préparatoires, et un cas aussi extrême de différenciation ne permettrait pas d'éprouver très rigoureusement notre hypothèse. Il devrait être possible de montrer que celle-ci est générale, et les différences d'emploi de ( $r$ ) à New York si omniprésentes, que l'indice en question reflète les distinctions sociales les plus fines, aussi bien les plus marquées.

Il nous a donc paru préférable d'élaborer une épreuve sévère au moyen d'une stratification subtile au sein d'un groupe professionnel unique : les employés de certains grands magasins à Manhattan. Si l'on choisit trois grands magasins importants, au sommet, au milieu et au bas de l'échelle des prix et de la mode, on peut s'attendre à ce que leur clientèle soit socialement stratifiée. Les employés le seront-ils de façon comparable ? Cette supposition dépend de deux corrélations : entre le statut corrélatif des magasins et la hiérarchie des emplois équivalents dans les trois établissements ; puis entre les emplois et le comportement de ceux qui les occupent. C. Wright Mills fait remarquer que les vendeuses de grands magasins ont tendance à emprunter le prestige de leur clientèle, ou, du moins, à s'y efforcer. Il apparaît que l'activité professionnelle d'une personne se corrèle plus étroitement à son comportement linguistique que toute autre caractéristique sociale prise isolément. Les faits que nous présentons indiquent que les magasins sont objectivement différenciés selon un ordre fixe, et que, du point de vue des employés, les emplois y sont plus ou moins appréciés, de façon parallèle. Et, puisque la différenciation et l'évaluation sociales, si faibles soient-elles, produisent toujours une stratification, on peut prédire les résultats suivants à partir de notre hypothèse : les employés du magasin le plus haut placé dans la hiérarchie présenteront les valeurs les plus élevées pour ( $r$ ) ; ceux du magasin moyen auront des valeurs intermédiaires et ceux du magasin le plus bas auront les valeurs les plus basses. Si un tel résultat se vérifie, notre hypothèse aura été confirmée en proportion de la sévérité de l'épreuve. Les trois magasins choisis [et rangés dans cet ordre de prestige décroissant] sont Saks Fifth Avenue, Macy's et S. Klein.

*Quelques orientations méthodologiques.*

La conclusion la plus importante que l'on peut tirer de l'étude sur les grands magasins est qu'une enquête brève et anonyme peut constituer une source d'information appréciable quant à la structure sociolinguistique d'une communauté. C'est là une méthode qu'il est possible d'améliorer et d'étendre à un certain nombre de domaines. S'il est vrai que certaines sources d'erreur lui sont inhérentes, il en est d'autres qu'une attention suffisante peut éliminer.

Ainsi, l'échantillonnage aurait pu être plus systématique. Il aurait mieux valu choisir chaque *n*<sup>o</sup> vendeuse, ou bien employer toute autre méthode qui aurait permis d'éviter l'inconvénient qu'il y a à désigner le sujet le plus...

Toutes ces méthodes présentent un gauchissement qui les porte plutôt vers les gens accessibles au public, et les détourne de ceux dont la situation protège la vie privée : dirigeants, artistes, érudits, chercheurs ou criminels. Mais une ingéniosité suffisante doit permettre d'étudier aussi de tels groupes. Il y a là un défi à relever pour la recherche sociolinguistique, qui doit pouvoir conduire des enquêtes brèves et anonymes au-delà de ces barrières de commodité. Mais il convient de souligner que, dans la mesure où ce sont les individus [les plus accessibles au public qui ont peut-être l'influence la plus directe sur le changement linguistique et sur le système sociolinguistique, la mise à l'écart des extrémités plus ou moins obscures du spectre social n'est pas un inconvénient aussi grave qu'il le paraît.

Depuis notre enquête sur les grands magasins new yorkais, plusieurs études du même genre ont été menées. Dans le comté de Suffolk, Long Island, Patricia Allen (1968) a observé, de façon brève et anonyme, l'emploi de (r) par 156 employés de trois magasins échelonnés. Dans le magasin en haut de l'échelle (*Macy's*), 27 % seulement des sujets n'employaient pas (r-1); dans le magasin intermédiaire (*Grant City*), ils étaient 40 % ; et 60 % dans le magasin de moindre statut (*Ployd's*). On voit que le modèle new yorkais a irradié, produisant une stratification de (r) comparable à celle que nous avons étudiée, dans trois magasins pourtant un peu moins différenciés que les nôtres. Cela dit, nos analyses de la situation à New York montrent qu'il est impossible d'interpréter complètement de telles enquêtes sans une connaissance approfondie de l'histoire dialectale de la région, et sans étudier plus systématiquement la distribution des variables linguistiques et des normes subjectives 13. Il convient donc, dans ce cas précis, de considérer les enquêtes brèves et anonymes comme un supplément ou un préliminaire à d'autres méthodes, et non comme une possibilité de substitution. Mais il y a des cas où ce procédé peut apporter des solutions à des problèmes que les techniques traditionnelles n'ont jamais su circonscrire. C'est ainsi que nous avons observé le discours des téléphonistes afin de dresser une carte nationale de la fusion des voyelles basses d'arrière dans *bock* ([mettre au] clou) et *bawk* (faucon/[arg.] cracher), et de celle *d'i* et *e* devant nasales dans *pin* (épinglé) et *pen* (stylo). Au cours d'une étude récente sur la communauté linguistique porto-ricaine de New York, nous avons employé ce type d'expérimentation naturelle pour déterminer en pourcentages combien, parmi ceux qui parlent espagnol dans la rue, ont été élevés aux Etats-Unis, et combien à Porto-Rico (Labov et Pedraza, 1971).

A l'avenir, l'étude du langage dans son contexte social devrait s'appuyer beaucoup plus sur l'enquête brève et anonyme, dans le but général de rendre les mesures plus discrètes, afin de mieux contrôler l'interaction produite par l'observateur (Webb *et al.*, 1966). Mais ce procédé, tel que nous le pratiquons, ne constitue nullement une indication passive de l'usage social, à la manière des observations sur la dégradation des lieux publics. Il représente une forme d'expérimentation non réactive, telle que nous évitons les gauchissements dus au contexte expérimental et l'interférence irrégulière des normes de prestige tout en continuant à contrôler le comportement des sujets. Nous sommes tout au début de l'étude de ces actes de

parole que sont, par exemple, les *demandes de renseignements* / nous commençons à peine à dégager les règles invariables qui les régissent, afin de pouvoir, sur cette base, maîtriser un vaste corpus de discours public, socialement *localisé* dans son cadre naturel. Pour nous, l'observation brève et anonyme constitue la méthode expérimentale la plus importante pour un programme linguistique dont l'objet premier est [e langage tel que l'utilisent les gens ordinaires dans la *vie* quotidienne.

### La conception saussurienne de la « langue »

L'orientation fondamentale et la plus répandue de l'analyse structurale du langage prend sa source dans les idées exprimées par Ferdinand de Saussure au début du siècle. Il est fréquent que les discussions théoriques commencent par une référence au concept saussurien de *langue*, distinguée de la *parole*, d'une part, et du *langage*, d'autre part. Selon Saussure, la *langue* « est la partie sociale du langage (...), elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté » (p. 321). C'est pourquoi l'école de Genève est souvent désignée comme « sociale ». Saussure concevait la linguistique comme partie d' « une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ». Il est donc curieux de constater que les linguistes qui suivent la tradition saussurienne (c'est-à-dire la grande majorité) ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux informateurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la *langue*. Qui plus est, ils s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données « extérieures », tirées du comportement social.

Cette évolution est due à un étrange paradoxe. Si chacun détient la connaissance de la structure de la langue, si celle-ci est bien « un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau » (p. 30), on devrait pouvoir s'appuyer sur le témoignage du premier venu, soi-même y compris. Mais, d'autre part, les faits de *parole* ne peuvent s'observer qu'en examinant le comportement des individus au moment où ils emploient la langue. D'où le *paradoxe saussurien* : l'aspect social de la langue s'étudie sur n'importe quel individu, mais l'aspect individuel ne s'observe que dans le contexte social. La science de la *parole* ne s'est jamais développée, mais celle de la *langue*, ainsi conçue, a remporté de nombreux succès depuis un demi-siècle.

L'étude de cette « langue » abstraite- la connaissance dont dispose tout locuteur natif - a pris un nouvel élan lorsque Chomsky a encore souligné la dichotomie saussurienne en opposant la *compétence*, connaissance abstraite des règles de la langue, à la *performance*, choix et mise en œuvre de ces règles (1965) 4. Pour Chomsky, la linguistique est proprement l'étude de la compétence, et il admet explicitement la conséquence du paradoxe saussurien, à savoir que l'objet d'étude adéquat est une communauté linguistique homogène abstraite, où chacun parle de la même façon et apprend instantanément la langue (1965, p. 3). De plus, Chomsky soutient que la linguistique n'a pas pour données les énoncés que produit l'individu étudié, mais les intuitions qu'il a à propos de la langue - avant tout, ses jugements quant à la grammaticalité des phrases - ainsi que ceux qu'il émet sur la parenté des expressions (quelles phrases ont « le même sens »?). Construire des théories du langage, c'est expliquer ces intuitions. Une telle construction théorique repose sur deux hypothèses plus ou moins explicites :

1. Il existe une parenté étroite entre structure linguistique et homogénéité (Weinreich, Labov et Herzog, 1968). Saussure dit : « Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène » (p. 32). L'idée générale est donc qu'il est possible de développer complètement les théories linguistiques à partir de cette partie du comportement verbal qui se révèle uniforme et homogène; et, quoique la variation linguistique ne soit pas dénuée d'importance d'un point de vue pratique, appliqué, la théorie n'a pas besoin de ce genre

de données et, en fait, on ne les comprendra vraiment que lorsque la compétence sera entièrement théorisée.

2. Les locuteurs ont accès à leurs intuitions sur la *langue*, sur leur compétence, et peuvent en rendre compte.

La linguistique se trouve ainsi définie de façon à en exclure l'étude du comportement social, et celle de la parole. Une telle définition convient aux amateurs de formules qui, par disposition, préfèrent travailler sur ce qu'ils savent déjà, avec au plus quelques informateurs ou des matériaux de seconde main. Mais on ne peut nier qu'elle a également permis des stratégies fructueuses. A priori, rien *n'oblige* à aller dans la communauté linguistique pour y chercher des données. Il conviendrait d'abord de justifier les dépenses de temps et d'efforts que cela entraîne, et il est clair que les succès remportés par l'analyse abstraite depuis cinquante ans ont coupé court à toutes les tentatives en ce sens. La limitation du champ de recherche a certes beaucoup contribué au développement de la grammaire générative, à l'élaboration de modèles abstraits fondés sur les jugements intuitifs que nous portons sur les phrases. Les reculs ne sont plus permis : quiconque entend progresser dans l'étude du langage doit se montrer capable de travailler à ce niveau d'abstraction. Mais, en même temps, on peut difficilement chasser la conclusion du sens commun, selon laquelle, en fin de compte, la linguistique doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la communauté; et que, si nous ne parlons pas de *ce* langage-là, c'est qu'il y a quelque chose de trivial dans nos procédures. Or, le fait est que, pour un certain nombre de raisons, la linguistique a eu les plus grandes difficultés à en faire son objet. Nous allons tenter d'analyser les causes de ce problème.



**Garmadi, Juliette. (1981). La sociolinguistique. Paris : Presses Universitaires de France.**

## **II.2. communauté linguistique et corps politique**

Enfin, tout corps politique ou tout Etat constitué qui reconnaissait officiellement une langue pour sienne et savait en imposer l'usage généralisé (tout particulièrement dans ses institutions et son administration) était tenu pour une communauté linguistique.

Une communauté linguistique, un corps politique: la croyance en cette équation et en ses corollaires est une de celles que l'on remet le plus difficilement en question. C'est au nom de cette croyance constamment et même inconsciemment réaffirmée qu'un périodique littéraire français des plus sérieux peut annoncer la parution de tel roman « traduit de l'américain », ou de tel autre « traduit du péruvien », Faudrait-il dans ce cas comprendre que cet écrit a d'abord été produit en espagnol, en quechua, en aymara ou en jivaro du Pérou? Il n'est pas rare non plus que cette même croyance fasse dire d'un individu qu'il parle belge, suisse ou brésilien.

Une communauté linguistique démembrée au profit de plusieurs grands corps politiques ou, au contraire, totalement englobée par l'un d'eux, peut être niée en tant que telle, d'abord par les gouvernements concernés, ensuite par les observateurs extérieurs au problème, mais aussi par certains des locuteurs intéressés eux-mêmes. Il en est souvent ainsi pour les communautés linguistiques kurde, arménienne, basque, bretonne ou occitane, et pour bien d'autres encore ... Un Etat qui regroupe plusieurs communautés linguistiques ne peut être - du moins le suppose-t-on très généralement - qu'une exception dont on attend qu'elle confirme la règle. L'ethnocentrisme occidental réapparaît à la moindre occasion, et si l'on veut bien croire à un Etat suisse, on croit bien moins aisément à un Etat comme celui de Singapour, où les communautés linguistiques malaise, tamile et chinoise ont porté leurs trois langues, et en outre l'anglais, au rang de langues nationales. Inversement, que le néerlandais ne soit défini par la linguistique que comme un dialecte germanique surprend encore, dans la mesure où

c'est la langue nationale d'un Etat comme les Pays-Bas, Etat solidement constitué et reconnu de tous depuis longtemps. Toujours au nom de la même croyance, on peut fréquemment oublier, par exemple, qu'aucune des nations européennes traditionnelles et de quelque importance ne correspond à une seule et même communauté linguistique. Il suffirait cependant de ne prendre que la France pour exemple, et l'on y constaterait- en s'éloignant d'une centaine de kilomètres de Paris et en évitant les autres centres urbains, en province - que l'unilinguisme n'y est toujours pas la règle absolue.

### 11.3. Les attitudes linguistiques

Les croyances suscitées par les langues et les communautés qui les pratiquent ont été et sont encore liées à des comportements, des sentiments, des attitudes, et ces *attitudes linguistiques* n'ont pas toujours été étrangères à l'élaboration des définitions que l'on cherchait pour les idiomes et pour les groupes qui les pratiquent. Ainsi, l'autonomie d'une langue et de la communauté qui la parlait tenait, pensait-on, à leur historicité, à une tradition culturelle et littéraire, etc. La cohésion de la communauté linguistique devait alors beaucoup au *sentiment de loyauté* qu'entretenait la communauté envers une langue dont l'historicité n'était plus à démontrer puisqu'elle était écrite depuis les plus anciens documents, puisqu'elle était stable et correcte depuis toujours, puisqu'elle avait été *codifiée* et *normalisée*. Codification et normalisation- avaient en particulier l'avantage de fixer la *distance interlinguistique* quand elle existait, mais aussi de l'accentuer ou de l'élaborer quand besoin était. Qu'elle soit ou non un produit historique unique, prestigieux et intouchable, la langue contribuait à créer entre ses locuteurs un sentiment de *solidarité*, et elle parachevait ainsi leur intégration à la communauté. Loyauté et solidarité ne sont pas les seules attitudes que continuent à susciter les langues et les communautés qui en usent. Ces attitudes linguistiques font partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique, mais on ne leur accorde plus aujourd'hui valeur absolue de traits définitoires de la communauté linguistique. On tente de les apprécier au plus juste lorsqu'il faut concrétiser une *politique linguistique* en une *Planification*, c'est-à-dire lorsqu'on entre dans le domaine de ce que certains appellent déjà la *sociolinguistique appliquée*. La sociolinguistique enregistre aussi les changements que manifestent ces attitudes, tant dans la conscience que tout un chacun peut avoir des faits de langue et de société que chez ceux-là mêmes pour qui langue et société sont objets de recherche ou de préoccupations professionnelles.

### La variation linguistique

#### 11.4. Variation linguistique et intralinguistique

Lorsque Bloomfield écrivait (*Langage*, p.33) qu'un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques est une communauté linguistique, il ne retenait plus les notions d'homogénéité et d'autonomie du groupe comme traits définitoires de la communauté linguistique. Cependant, cette définition ne se prononçait pas sur la variété des usages que le groupe peut faire du système linguistique, ni sur les divergences de structures qui peuvent être liées à cette diversité des usages. Cette définition n'envisageait pas non plus le cas des groupes qui utilisent plus d'un système de signes linguistiques. La sociolinguistique a accordé depuis une importance particulière, pour ne pas dire la première importance, aux réalités que sont la *variation* et les *variétés linguistiques*. L'activité linguistique d'une communauté peut être caractérisée par la seule *variation intralinguistique*, celle qui se manifeste dans les usages et dans les structures d'un même système. Cette activité peut aussi être caractérisée par la *variation interlinguistique*, celle qui existe entre les systèmes eux-mêmes. Dans ce dernier cas, l'activité linguistique de la communauté est marquée, non seulement par l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes, génétiquement apparentés ou non, mais également par le fait que chacun des systèmes en présence, tout en gardant ses propres possibilités de variation, les voit se nuancer du fait du contact de langues lui-même (v *infra*, chap. IV).

## Communauté et variation linguistique

### II.5. Variétés géographiques et variétés sociales

La diminution de la fréquence et de l'intimité des contacts entre deux segments de la population entraîne un processus de différenciation linguistique (Martinet, *Eléments*, § 5-14). En conséquence de quoi, on a pris l'habitude de distinguer dans la variation intralinguistique, en premier lieu, des variétés géographiques. C'est ce que l'on appelait initialement les dialectes d'une langue. Pour ces variétés, la diminution des contacts intergroupes qui a entraîné la différenciation linguistique est considérée comme d'abord liée à l'éloignement dans l'espace géographique. On distingue ensuite des variétés sociales que l'on appelle parfois des dialectes sociaux ou encore des sociolectes. Ce sont des variétés pour lesquelles la diminution des contacts intergroupes menant à la différenciation linguistique aurait essentiellement eu des causes sociales, et la différenciation linguistique serait alors susceptible de se produire en un seul et même point de l'espace géographique. Il serait cependant simpliste de croire que distance géographique et différenciation sociale puissent être des facteurs de différenciation linguistique tout à fait indépendants l'un de l'autre. Les rapports entre ces facteurs sont en réalité souvent fort complexes: l'éloignement de deux ou plus de deux groupes dans l'espace géographique a pu avoir des causes proprement sociales; des variétés linguistiques qu'il faut considérer comme sociales et qui sont pratiquées en un seul et même point de l'espace géographique ont pu être, à l'origine, des variétés géographiques, etc.

### II.8. Les variétés et le système

#### Les variantes libres

Les variétés linguistiques peuvent se différencier en mettant à profit des procédés que les linguistes appellent *variantes libres* ou *variantes facultatives* ou encore *variantes stylistique*. Le choix de ces procédés est laissé libre, soit par le fonctionnement du système phonologique qui ne leur accorde pas ou plus de fonction distinctive, soit par le fonctionnement des systèmes grammatical et lexical où ils ne contribuent pas non plus à l'élaboration de différences de sens. L'apparition de ces procédés linguistiques est par contre déterminée par les données extralinguistiques, et leur usage est socialement et/ou géographiquement mis à profit.

Un des exemples les plus fréquemment cités est celui des variantes dites libres du phonème consonantique /r/ dans le système français. Si le locuteur réalise ce phonème, par exemple dans les segments: *quatre* /katr/ *battre* /batr/, ou *sucre* /sykr/, avec des vibrations de l'extrémité de la langue : [r], ou par des vibrations de la luette : [R], ou par simple friction de l'air entre l'arrière de la langue et la luette ou la région arrière du voile du palais : La], le sens de *quatre*, de *battre* ou de *sucre* ne sera pas différent pour autant. Le locuteur pourra même ne pas articuler le phonème *frf* en cette position finale, lui donner une réalisation par *zéro* [kat, bat, syk], sans qu'il y ait incompréhension ou changement du sens de l'énoncé. Mais, libres par rapport au système consonantique du français, ces variantes du phonème *frf* sont alors socialement ou géographiquement mises à profit. La réalisation La] est très généralement attribuée aujourd'hui à la variété du français tenue pour normalisée. Le [r] marque principalement des variétés géographiques de cette langue, et la variante *zéro* en position finale est bien ce que Martin JOOS appelle un *marqueur* pour des variétés non normalisées du français, variétés dites *populaire et familière* (variétés normalisée et non normalisée : voir *infra*, chap. III). Il est bien évident qu'une langue, l'arabe par exemple, dont le système consonantique pratiquerait une opposition phonologique /r~R/ ne pourrait utiliser sans problème les réalisations de ses phonèmes /r~R/ comme marqueurs de ses variétés sociales et géographiques.